

## 0. Introduction générale

### I. Etat de la question

L'état de la question qui n'est pas à confondre avec un simple alignement des opinions des auteurs sur un sujet donné, c'est une synthèse critique des écrits existants qui permet aux chercheurs de tracer la ligne de démarcation entre ceux-ci et la littérature qu'il se propose de produire<sup>1</sup>.

C'est dans ce cadre que notre étude sur « le chômage et crise morale à Kinshasa, enquête menée dans la commune de Mont-Ngafula » a fait objet du recours aux auteurs ci-dessous ayant abordé d'une manière ou d'une autre cette thématique.

Dans cette optique J.DECANTES, analysant le chômage, stigmatise la situation économique en donnant tort aux théories économiques qui se sont soldées par un échec en la matière d'emploi et surtout en insistant sur le plein emploi, la loi de l'offre et de la demande de travail etc.

L'approche macro-économique néoclassique du marché d'emploi stipule que les relations économiques entre les employés et les travailleurs fonctionnent comme les autres marchés. L'ajustement du salaire permet d'égaliser les offres d'emploi.

L'auteur pense que la solution du chômage est dans la multiplication des emplois précaires. Il conclut son analyse pour dire que le chômage est un indice du sous-développement<sup>2</sup>.

Cette conclusion de J. DECANTES sur le chômage comme indice du sous-développement, nous permet aussi à notre tour compte tenu des réalités concrètes vécues en RDC, de dire que le chômage est un indice du sous-développement.

Cependant, la détermination du niveau de l'emploi devient également avec cette crise économique une question parmi les plus fondamentales de la réflexion de plusieurs pays du tiers monde.

Dans son étude intitulée « la fin du travail », JERMIE-KIFKIN souligne que l'argument du déversement dans le contexte industriel,

---

<sup>1</sup>KUYUNSA, B et SHOMBA, K, Méthode de recherche en science sociale, cours inédit, G2 sociologie, FSSA, UNIKIN, 1998, 1999.

<sup>2</sup>Lire à ce propos .Com/archives/2008/08/21/10297531.htm/P1

l'automatisation et l'information poussent progressivement à la disparition du travail même dans le secteur tertiaire. Cette thèse futuriste n'est pourtant pas sans similitude avec les inquiétudes infondées des ouvriers du 18<sup>ème</sup> siècle<sup>3</sup>.

Il postule que l'humanité s'inventera toujours de nouveau désir que le progrès technique comblera.<sup>4</sup>

L'enquête réalisée en 2000 par le bureau Internationale du travail (BIT) sur la sécurité socio-économique du pays révèle que « au cours de l'année 1999, la population économique active occupée ou en quête d'emploi variait à 18.205.000 personnes et la population économique inactive était de 5.866.000 personnes ; pour dire que la population potentielle représenterait près de 48% de la population totale et 41,7% furent des jeunes<sup>5</sup>.

Nous constatons que réellement le niveau du chômage reflète la situation du marché d'emploi. Le chiffre des personnes actives en quête d'emploi et des personnes inactives explique le niveau du chômage.

Cependant, il serait mieux d'utiliser le taux d'emploi plutôt que le taux du chômage, pour juger de l'efficacité du travail et de la politique de l'emploi.

Ainsi notre préoccupation n'est pas celle de connaître les causes et conséquences du chômage comme évoqué par les autres auteurs, notre besoin est de démontrer en allant bien sûre dans l'optique des conséquences, comment le chômage entraîne la crise morale.

---

<sup>3</sup>JERMIE, KIFKIN, cité par John MAYANARD KEYNES, la théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et la monnaie.<http://invennerrecaneblog.com>, 2008/02/21/102975.p17

<sup>4</sup>FERAL-GABRIEL : rapport d'emploi des jeunes en Afrique francophone résultat, enseignement et perspective d'avenue, pecta, Cameroun, 1986,p20

<sup>5</sup>ALFRED-SAUVY, cité par J.M KEYNES, cité par J.M. KEYNES, op.cite P12

## II. Problématique

L'économie de la République Démocratique du Congo est aujourd'hui plus pauvre qu'elle ne l'était à l'indépendance. La désorganisation de l'offre et l'érosion presque continue de la demande l'ont entraîné depuis les années 70 dans une spirale négative, provoquant le chômage et la criminalité dans tous les secteurs.<sup>6</sup>

Ainsi, la crise multiforme qui a prévalu à la fin du siècle dernier a amené l'économie du pays à une profonde dégradation de taux de croissance avec comme conséquences : l'inflation, la corruption, le vol, la criminalité et l'insécurité sociale, bref, la paupérisation de la population.<sup>7</sup>

Ensuite, les pillages des années 1991 et 1993, les guerres de l'Est et les conflits armés, ont également conduit à la destruction de l'outil de production. L'emploi est ainsi devenu un défi pour la plupart des habitants de la ville province de Kinshasa en général et ceux de la commune de Mont-Ngafula en particulier, comme nous le démontrons dans cette étude.

Cette situation est donc perceptible pour la population vivant dans cette commune parce que la disparition progressive des emplois formels accrut le taux de chômage général ici comme dans l'ensemble du pays. Car d'aucuns n'ignorent que l'emploi décent permet à chaque individu de vivre dans les conditions humainement acceptables.

En effet, dans la ville de Kinshasa, comme on peut le constater, la crise économique s'accompagne simultanément de la crise morale. Plusieurs phénomènes sont vécus dans cette ville notamment, le vol, l'escroquerie, l'hyper mendicité, la flatterie, la violence avec naissance du phénomène kuluna qui constitue un grand banditisme, l'insolence, la prostitution, la malhonnêteté, etc. cette situation fait que les parents perdent de plus en plus l'autorité sur leurs enfants.

La quasi-totalité des Communes de la ville vit les effets de cette crise morale. Les communes et quartiers périphériques comptent un grand nombre de

---

<sup>6</sup> Document de stratégie de croissance et la réduction de pauvreté, RDC, 2015 ; P.2

<sup>7</sup> KABUYA, F. et TSHIUNZA Mniye « L'économie Congolaise, contraction, fractionnement et enlèvement, l'Harmattan, 2001, p.27

personnes impliquées dans cette crise morale liée à l'oisiveté consécutive au chômage.

Eu égard à cette ambivalence de crise à la fois économique et sociale, il nous vient à l'esprit une préoccupation fondamentale au point de nous poser les principales questions ci-dessous :

- Quelle corrélation établir entre le chômage et la crise morale vécus à Kinshasa, notamment dans la commune de Mont-Ngafula ?
- Quelles perspectives pour sortir de l'impasse ?

### III. Hypothèses

Aucun travail ne peut être considéré comme véritablement une production scientifique s'il ne gravite autour d'une ou plusieurs hypothèses. Car, l'hypothèse traduit par définition cet esprit de découverte qui caractérise toute recherche scientifique.

Opérant une synergie ou une dialectique entre une réflexion théorique et une connaissance préparatoire (émanant de la pré-enquête) du phénomène étudié, l'hypothèse se présente comme une réponse provisoire.

Ce qui précède étant compris, hypothèse peut donc être définie comme réponse probable aux préoccupations exprimées dans la problématique. Cette réponse probable est donc provisoire, dans la mesure où elle peut être confirmée, infirmée ou nuancée à l'issue de l'étude.<sup>8</sup>

Par rapport aux questions susmentionnées, nous émettons l'hypothèse selon laquelle, il existerait une corrélation évidente entre la crise économique ayant entraîné le chômage et la crise morale à Kinshasa. Cette prise de position se fonde sur le fait que l'absence du travail réduirait l'autorité parentale, l'indépendance, l'accès à l'éducation, et autres besoins essentiels des membres de la famille, notamment des enfants.

La création d'emploi serait l'une des grandes solutions à la crise morale en cours à Kinshasa et en particulier dans la Commune de Mont-Ngafula. En termes de perspectives, afin de combattre les causes et les conséquences du chômage et donc la crise morale, il serait souhaitable qu'une nouvelle politique de l'emploi soit mise en place par le pouvoir public. Il

---

<sup>8</sup>Adélaré NKWANZAKA INZANZA, *Précis de recherche en Sciences Sociales et Humaines*, CERDAS, Kinshasa, 2015, pp.56-85.

s'agirait à titre d'exemple de l'assainissement massif des agents et fonctionnaires de l'Etat par la retraite d'une part et le développement de l'économie sociale fondée sur l'engagement des personnes elles-mêmes, d'autre part.

#### **IV. Méthodologie de recherche**

La méthodologie de recherche est un corps de principes qui président à toute recherche scientifique, que celle-ci relève des Sciences Sociales ou des Sciences de la nature. De la même manière, la méthodologie cimenter, soutient, oriente et guide toute recherche. Elle comprend les techniques de recherche et les méthodes d'analyse des données.

##### **III.1. Méthode**

La méthode est comprise comme une démarche intellectuelle globale susceptible d'aider le chercheur à découvrir la réalité envisagée, ou à la démontrer s'il la connaît.<sup>9</sup>

Madeleine GRAWITZ la définit comme étant un plan de travail en fonction d'un but, un ensemble de normes permettant de sélectionner et de coordonner les techniques, un ensemble consenti d'opérations mises en œuvre pour atteindre un objectif, un corps de principe présidant à toute recherche organisée.<sup>10</sup>

Dans le cadre de ce travail, nous avons opté pour la méthode dialectique. En Sciences Sociales et humaines, la méthode dialectique est basée sur le fait que toute réalité sociale est par nature dialectique. Ce choix se justifie par KARL MARX, soutenant que la dialectique « est d'abord associée au concept de totalité en niant l'isolement entre les ensembles et leurs parties. L'auteur souligne que la réalité sociale est faite de l'ensemble des interactions entre ses différents éléments. En effet, la dialectique tend à privilégier la recherche des contradictions au sein de cette réalité, en mettant en relief, derrière l'apparente l'unité du réel, les tensions, les oppositions, les conflits... »<sup>11</sup>

Voyons ci-dessous comment les différentes lois de la dialectique ont été utilisées dans cette étude.

---

<sup>9</sup>Adélaré NKUANZAKA INZANZA, Op.cit, P. 69

<sup>10</sup>M. GRAWITZ., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 7<sup>e</sup> éd. 1998, P. 361

<sup>11</sup>Adélaré NKUANZAKA INZANZA, idem. P.90, 91,92

***a. La loi du changement dialectique.***

Cette loi signifie que rien dans la nature comme dans la société, n'est statique ; tout change et tout est changement.

Comparativement à cette loi, le chômage qui est à la base de la crise morale à Kinshasa, ne constitue pas une réalité immuable.

La bonne volonté politique associée à la bonne gouvernance peut faire changer cet état, qui hier n'avait pas la même ampleur qu'aujourd'hui.

***b. La loi de l'action réciproque ou de la connexion universelle.***

Cette loi, met l'accent sur le fait que les changements dépendent les uns des autres et s'influencent mutuellement. Appliquée dans le contexte de notre étude, cette loi démontre clairement que l'homme n'est en mesure de récolter que s'il a semé. La crise morale déplorée à ce jour est le résultat de la situation économique difficile qui sévit en RDC depuis plusieurs années de manière générale et dans la ville de Kinshasa en particulier. Un peuple désœuvré est capable de poser des actes déviants, non réfléchis.

***c. La loi de contradiction ou lutte de contrainte.***

Il y a en chaque chose des forces internes qui la poussent à changer. Ces forces sont des contraires, des oppositions, des conflits. Perçue dans le cadre de notre travail, cette loi s'explique dans la mesure où l'oisiveté contraste avec le travail. Même dans les pays autrement développés, il existe des personnes sans travail, c'est-à-dire des chômeurs à côté de ceux qui en possèdent.

***d. La loi du progrès ou changement par bon.***

Appelée aussi loi du changement de quantité en qualité ou sont qualitatif brusque, celle-ci stipule que les autres théoriciens de la dialectique que changement qualitatifs résultent de l'accumulation des changements quantitatifs.

C'est pourquoi nous faisons remarque que le chômage et la crise morale n'est pas une fatalité, car de la conjugaison des efforts, de la pratique de la justice distributive, on peut connaître les lendemains meilleurs. Même les pays les plus puissants ont vécu le passage d'un état embryonnaire un état de progrès nondestent la résurgence d'autres maux.

## V. Techniques

Selon NKUANZAKA INZANZA A., une technique de recherche est un moyen, un instrument ou un outil mis au service de la méthode en vue de mieux la saisir ou la maîtriser.<sup>12</sup>

Pour mieux produire les données pouvant nous permettre de faire une analyse véritablement scientifique, nous avons utilisé les techniques ci-après:

- Technique d'échantillonnage
- Technique d'observation
- Technique de représentation
- Technique documentaire
- Technique de questionnaire

### a. Technique d'échantillonnage

Etudiant le phénomène chômage dans la commune de Mont-Ngafula nous ne pouvons pas observer toute la population. Cette technique nous a permis de réduire la population de cette commune sur base des quartiers et des avenues. Nous avons procédé de la manière suivante : cinq quartiers ont été retenus comme espace de notre enquête : Kindele, Kimwenza, Masanga-Mbila, Maman Mobutu et Lutendele. Ici nous avons interrogé 10 personnes par quartiers en raison d'une personne par avenue. Ce qui nous a permis d'avoir 50 enquêtes comme effectifs représentatifs de nôtres l'univers d'enquête.

### b. Technique d'observation

De trois types vont des technique d'observation nous avons utilisé la technique d'observation directe, dans deux phases l'observation ordinaire et l'observation participante. Faisant appel à notre sens d'intuition, ainsi que à la réduction à recueillir les informations concernant le chômage et la crise morale chez le Kinois, ainsi que quelques causes et conséquences qui en découlent ceux-ci nous a été utile pour concrétiser le l'objet de notre recherche et rassembler un certains nombres d'éléments soutenant notre hypothèse. Faisant de l'univers d'enquête c'est-a-dire habitant la commune nous voulons par cette recherche nous intègrer et participer à la vie des habitantsde Mont-Ngafula, nous voulons connaitre le chômage de l'intérieur. Grace à cette technique nous

---

<sup>12</sup> A. NKUANZAKA INZANZA A., *Précis de recherche en Sciences Sociales et Humaines, Méthodes, techniques, conseils pratiques*, CERDAS, 2015, p.109.

pouvons, arriver à connaître un certain nombre des phénomènes sociaux les phénomènes Kuluna en occurrence.

### **c. Technique(s) de représentation**

La description des données recueillies dans notre univers d'enquête se fait à travers la représentation. C'est autant dire que nous allons recourir à un certain nombre des tableaux pour généraliser l'ensemble de la population, des résultats obtenus à partir d'un échantillon ainsi chaque tableau portera obligatoirement un numéro et un titre.

### **d. Technique documentaire**

Cette technique nous a été utile dans la mesure où elle nous a permis d'exploiter divers documents et divers ouvrages, des articles, des notes de cours, des mémoires, ayant trait avec notre sujet.

### **e. Technique de questionnaire**

Afin de quantifier les opinions de nos enquêtés, nous avons utilisé un questionnaire administré à nos enquêtés.

## **V. Délimitation du sujet**

### **V.1. Délimitation spatiale**

Pour ce travail, la Commune de Mont Ngafula constitue notre champ d'investigation. Elle est l'une des communes de la ville qui ne se soustrait pas aux réalités du chômage et de la crise morale qui règnent à Kinshasa.

### **V.2. Délimitation temporelle**

Ce travail s'intéresse à la période allant de 2011 à 2016. Cette durée de temps se justifie par le fait que le deuxième mandat du Président Joseph Kabila avait donné l'espoir de l'amélioration des conditions sociales de la population. Mais contre toute attente, les enjeux macroéconomiques ont nivelé la vie socio-économique de la population vers le bas avec des conséquences d'amplification de la crise morale sur tout Kinshasa. Mais par contre il y a du jour au jour l'augmentation de chômeurs dans la ville de Kinshasa sans qu'il ait des solutions à ce sujet.



## **VI. Justification du choix du sujet et intérêt de l'étude.**

Il nous est impérieux de dire que le choix de toute investigation scientifique doit être dûment motivé. Le choix porté à ce sujet se fonde sur l'actualité de la crise aussi bien économique que morale à Kinshasa. Ce travail a double intérêt : d'un côté nous avons l'intérêt scientifique et de l'autre l'intérêt pratique.

En ce qui concerne l'intérêt scientifique, ce travail que nous avons l'insigne honneur de disponibiliser constitue l'un des matériaux pouvant servir de base à des constructions théoriques sur les réalités locales congolaises en général et Kinois en particulier au sujet de la crise économique et morale en cours.

Quant à l'intérêt pratique, notre investigation permettrait de connaître en profondeur les tenants et les aboutissants du chômage comme cause majeure de la crise morale dans la Commune de Mont-Ngafula. Les lecteurs qui auront la possibilité de le parcourir seront en mesure de comprendre des corrélations entre la pauvreté et la crise morale.

## **VII. Difficultés rencontrées**

Bien que surmontées, la réalisation de ce travail a fait l'objet de plusieurs difficultés. Elles étaient de l'ordre matériel, financier et même scientifique.

Sur le plan matériel et financier, les obstacles étaient liés aux moyens pouvant nous permettre d'atteindre nos enquêtés, d'organiser les supports matériels, de finaliser ce travail en termes de reluire et autres.

Sur le plan scientifique, les difficultés étaient liées à la collecte de données dans la mesure où certains de nos enquêtés étaient résistants pour nous livrer leurs informations. C'est pourquoi nous avons utilisé plusieurs techniques pour essayer de faire une triangulation d'outils de collecte afin de maximiser la fiabilité des données recueillies.

## **VIII. Subdivision du travail**

Hormis l'introduction et la conclusion, ce travail s'articule autour de quatre chapitres que voici :

- Le premier est consacré aux généralités. Dans ce chapitre, il est question de mettre en lumière les concepts clés qui cadrent avec le sujet et la présentation de la Commune de Mont-Ngafula qui est notre milieu d'étude.
- Le deuxième présente la problématique du chômage dans le monde et en RDC.
- Le troisième quant à lui porte sur la crise morale : causes et conséquences.
- Le quatrième et dernier chapitre est centré sur la population d'enquête et les résultats enregistrés.

## **CHAPITRE PREMIER : GENERALITES SUR LE CADRE CONCEPTUEL ET LE MILIEU D'ETUDE.**

Ce chapitre porte sur les généralités et comprend trois sections. La première définit les concepts de base et connexes de notre étude afin de préciser la valeur sémantique des notions utilisées et la deuxième section porte sur la présentation du milieu au sein duquel s'est déroulée l'étude, c'est-à-dire la morphologie de la commune de Mont-Ngafula.

### **SECTION 1. DEFINITION DES CONCEPTS**

La définition des concepts est impérieuse car, comme le note R.K. MERTON, une recherche consciente de ses besoins ne peut passer outre la nécessité de clarifier ses concepts. L'auteur est encore plus explicite lorsqu'il souligne qu'une exigence essentielle de la recherche est que le concept soit défini avec une clarté suffisante.<sup>13</sup>

Ainsi, nous allons passer en revue un certain nombre de concepts utilisés, tout au long de notre dissertation Scientifique.

Il s'agit des concepts suivants: chômage, chômeur, crise, crise morale, travail, emploi, employeur et éthique.

#### **I.1. Chômage**

Le BIT définit le chômage comme tout « phénomène par le quel les membres de la population active sont sans travail disponible, reste à la recherche active, y sont également comprises les personnes qui ont perdu leur emploi et celles qui l'ont volontairement quitté<sup>14</sup>

Si le chômage ne peut être pensé qu'avec la catégorie positive dont il est la forme négative, il ne peut s'institutionnaliser que par l'intermédiaire d'un traitement social spécifique de la position des chômeurs : « ceux-ci n'existent que dans la ville » et supposent que l'inscription comme demandeur d'emploi apparait alors également comme phénomène principalement urbain et la

---

<sup>13</sup> MERTON R.K, cité par MULUMBATI, N., *Manuel de sociologie générale*, Ed. AFRICA, Lubumbashi, 1980, p.22.

<sup>14</sup> SAGET et ALLU, cité par FIBA-NSORO ans la problématique de l'emploi, en République Démocratique du Congo : contribution a la strategie de la pauvreté. Mémoire de lecence en sociologie, Unikin, FSSAP. 2002-2003, P12.

corrélation est élevée entre chômage recensé et chômage secouru comme le souligne Patrick CHAMPAGNE<sup>15</sup> et ses collaborateurs.

Le chômage naît avec la généralisation du salariat(...) l'histoire du chômage est donc celle de l'extension du salariat autrement dit celle de l'extension du mode de production capitaliste (...) encore faut-il souligner que l'identification du chômage en tant que statut social et situation statiquement mesurable ne se réalise que progressivement. En d'autres termes, nous considérons en dehors du chômage que toute activité de travail rémunéré est accomplie sans contrat de fait existe<sup>16</sup>.

Le dictionnaire Grand la Rousse encyclopédie définit le chômage comme : non emploi ou sans emploi de la main d'œuvre, du fait de la situation économique.<sup>17</sup>

### **Chômeur**

Le Bureau international du travail définit quatre conditions pour être reconnu comme chômeur<sup>18</sup>:

1. Etre dépourvu d'emplois ;
2. Etre capable de travailler ;
3. Chercher un travail rémunéré;
4. Etre effectivement à la recherche de ce travail.

En effet, les différents critères doivent dépendre selon les statistiques d'un pays, les méthodes ou les organismes comptabilisateurs.

Ainsi, dans les pays à l'économie informelle dite « noire ou grise » génère des actifs non déclarés qui peuvent être ailleurs comptabilisés comme chômeur.

Cependant, sous l'angle du salariat, est déjà chômeur celui qui n'a pas d'emploi régulier à temps plein et pour qui se pose plusieurs fois par semaine la question de savoir s'il trouvera une besogne journalière.

---

<sup>15</sup> CHAMPAGNE, P cité par LUBASU NGADI dans le chômage dans la ville province de Kinshasa enquête menée auprès des jeunes diplômés d'études secondaire, supérieur et Universitaire de Mbanza-Lemba. Mémoire en sociologie, Unikin, FSSAP. 2007-2008 P14

<sup>16</sup> Code du travail congolais, TOME I, mise en jour le 1<sup>er</sup> Janvier 1992, art 38 p.30

<sup>17</sup> Dictionnaire grand la Rousse, encyclopédie 3, P7

<sup>18</sup> CLAUDE DESCHAUMAISSON, cité par BIABOLA KABEYA dans chômage et condition de vie à Kinshasa travail de fin de cycle, FSSAP, Unikin, 1996-1997, p17

Sous l'angle de revenu, un chômeur est celui dont les activités de remplacement rapportent un revenu comparable au salaire perdu. Il doit être considéré comme indépendant, s'il ne cherche pas activement un emploi. La simple raison de sa part, d'une préférence pour le salarial ne suffit pas à le cataloguer avec une certitude comme activement disponible pour le marché<sup>19</sup>.

Cependant, sous l'angle salarial, sans-emploi ne peut être mesuré par l'Etat entre les prestations et le nombre d'heures tel que de 48 heures que les gens sont de sérieux d'ajouter. Or, il ya le gens qui ont une volonté de travailler plus de 48 heures soit moins de 48 heures, mais bénéficient un salaire décent.

En effet, c'est pour éviter de surévaluer le chômage dans le contexte des activités d'une ville africaine que l'idée de revenus est évoquée. Il se peut d'ailleurs que plus, les revenus sont élevés, plus ils sont responsables de la prolongation de la durée de chômage comme l'a suggéré *Wan DE WALLE*<sup>20</sup>.

Le Dictionnaire, grand la rousse encyclopédie définit le chômeur comme étant une personne salariée qui est en chômage sitôt la grève déclarée prenait la place des grévistes<sup>21</sup>.

## **I.2. Le travail**

Le travail est pour chacun un droit et un devoir. Il constitue une obligation morale pour tous ceux qui n'en sont pas empêchés par l'âge ou inaptitude au travail constatées par un médecin<sup>22</sup>.

Dans son cours de sociologie du travail MASAKI NGUNGU définit le travail comme l'effort physique ou intellectuel qui, doit être accomplie pour faire quelque chose ou obtenir un résultat recherche.<sup>23</sup> Dans son sens restreint, le mot travail peut être considéré comme une occupation rémunérée et synonyme d'emploi.

Il peut aussi s'appliquer en des activités non rémunérées c'est le cas du travail domestique dans le code de la famille. En sociologie, le travail est l'ensemble des activités humaines répétitives, pénibles non gratifiantes et réalisés dans la contrainte. Le travail est ici l'un des éléments d'appartenance

---

<sup>19</sup> ANDRE LUX, le marché du travail en Afrique noir, NAUWELAERTS, Louvain, 1962, P269.

<sup>20</sup> VAN DE WALLE, facteur en indice de stabilisation et l'urbanisation à USAMBARA, end rectiches économiques, Louvain, P350

<sup>21</sup> Dictionnaire grand la Rousse, encyclopédie3 op.cite p8

<sup>22</sup> Code du travail et de sécurité sociale, éd CADICE, Kinshasa 2010.P.23

<sup>23</sup> MASAKI NGUNGU, note de cours de sociologie du G3 sociologie cours inédie.

d'un individu dans la société. Il perçu comme une exploitation et une aliénation économique. Le travail est l'un de facteur de la production avec le capitale et la terre fourni pour les employés en échange d'un salaire il organise et dirigé de réaliser des biens et services.

En sociologie, le travail est l'ensemble des activités humaines répétitives, pénibles, non gratifiantes et réalisées dans la contrainte.<sup>24</sup>

En économie, le travail est l'un des facteurs de production avec le capital et la terre. Fourni par des employés en échange d'un salaire, il est organisé et dirigé vers la réalisation de biens ou des services.<sup>25</sup>

Dans ce travail le terme désigne une activité que l'homme exerce pour en tirer une rémunération ou un revenu conséquent.

## **Emploi**

L'emploiconstitue un concept plus large que le salariat dans la mesure où il recouvre aussi la fonction publique et les professions indépendantes (artisanat, commerce, exploitation agricole, profession libérale...).<sup>26</sup>

Ainsi l'emploi est défini comme « la combinaison des éléments sociaux et juridiques qui institutionnalisent la participation des individus à la production des biens et services socialement valorisés ». Cette définition implique l'étude des normes, des règles et des institutions au cours d'analyse d'emploi.<sup>27</sup>

Au sens du Bureau International du Travail (BIT), l'emploi désigne l'ensemble des personnes ayant travaillé pendant une durée quelconque, ne serait-ce qu'uneheure, au cours de la semaine précédant l'enquête.<sup>28</sup>

## **Employeur**

Selon le code du travail congolais est toute personne physique ou morale, de droit public ou privé qui utilise les services d'un ou plusieurs travailleur en vertu d'un contrat de travail<sup>29</sup>.

<sup>24</sup> Dictionnaire sociologique, *op. cit*, p.52.

<sup>25</sup> Dictionnaire Economique, p.215, 2016.

<sup>26</sup> [www.google.com](http://www.google.com), consulté le 12/02/2017 à 15h30'.

<sup>27</sup> Idem, p.53.

<sup>28</sup> Dictionnaire des sciences économiques, *op.cit*, p.300.

<sup>29</sup> Code du travail Idm P25

### **I.3. La crise**

Le concept de crise vient du mot grec « krises » qui signifie décision ou choix capital dont peut découler le pire ou le mieux.<sup>30</sup>

Selon SHOMBA et KUYUNSA, B., la crise est constituée comme une réalité complexe caractérisée par un état de déséquilibre touchant à ses différentes composantes. On parle de la crise politique, crise économique, crise morale, etc. pour désigner les déséquilibres, les désaccords, les désordres, les incohérences enregistrées dans les différents domaines. Toute rupture ou interruption dans le déroulement normal d'un quelconque processus est une crise.<sup>31</sup>

La crise est aussi une période difficile traversée par un individu, par un groupe ou par une société dans son ensemble.<sup>32</sup> Selon nous, la crise est un moment de bouleversement des valeurs et idéaux ou normes sur lesquelles est fondée une société.

#### **Morale**

La morale est un ensemble de principes, de jugement, des règles de conduite relatives au bien et au mal, de devoirs, de valeurs, parfois érigés en doctrine, qu'une société se donne et qui s'imposent autant à la conscience individuelle qu'à la conscience collective.<sup>33</sup>

Ces principes varient selon les cultures, les croyances, les conditions de vie et les besoins de la société. Ils ont souvent pour origine ce qui est positif pour la survie de l'ethnie, du peuple, de la société. Si de tels principes sont en outre positifs pour l'ensemble des ethnies, des peuples ou des sociétés de la terre, on peut les considérer comme faisant partie de la morale universelle.

Selon nous, la morale c'est faire la différence entre ce qui est bien et mal, ce qui est bon et mauvais pour autrui et pour soi.

---

<sup>30</sup> MULUMBA, M., Cours de sociologie politique approfondie, Unikin, FSSAPA, 2007, inédit.

<sup>31</sup> SHOMBA K, et KUYUNSA K. Initiation aux méthodes en Sciences Sociales, Kinshasa, PUZ, 1995, P. 52

<sup>32</sup> Site : [www.dictionnaire](http://www.dictionnaire) deverso net mise en ligne le 13/12/2011 consulté le 16 mai 2017.

<sup>33</sup> Http : // [www.toue.org](http://www.toue.org). Dictionnaire croyance. Htm mise en ligne le 12/02/2012 consulté le 16 mai 2017.

## La crise morale

La crise morale se concrétise par la fin de l'espérance, la perte de confiance, l'absence, la peur de l'autre.<sup>34</sup> Elle est entre autre l'ensemble de comportement que les jeunes gens affichent vis-à-vis de la société, tel que la criminalité, l'insolence, la violence, la prostitution des jeunes, etc. Ce sont des antivaleurs qui ne cadrent pas avec l'éducation et la probité morale.

### I.4. L'Éthique

Pour Aristote le terme comporte un double sens, il désigne à la fois la science qui traite de la morale d'agir et cette qualité elle-même. Il peut aussi désigner la science de la morale. En ce sens, Etat à pour objet les normes et principes de vie en communauté, institution ou non.<sup>35</sup>

## SECTION II. PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE : LA COMMUNE DE MONT-NGAFULA.

Dans cette section, il est question de présenter la Commune de Mont-Ngafula qui constitue notre milieu d'étude dans son aperçu historique, sa situation géographique, démographique, socioculturelle, organisationnelle et fonctionnelle.

### 2.1. Historique

Selon les archives, la Commune Urbaine de Mont-Ngafula, fut un grand village situé dans un territoire suburbain qui se trouvait sur le sol de peuple Humbu, qui en sont natifs ou propriétaires<sup>36</sup>. Elle tire son origine de deux mots à savoir:

- Mont (qui signifie colline, montagne) ;
- Ngafula (nom du chef KAPITA du village).

Avant les années 60, cette partie de la ville de Kinshasa avait connu une immigration du peuple TEKE, venu pour la plupart de la partie Sud-ouest de la République du Congo et dans la même période, un autre groupe, les Laris,

<sup>34</sup> [www.labo.ess.org](http://www.labo.ess.org), accueil mise en ligne 11/06/2016 consulté le 16 mai 2017.

<sup>35</sup> Petite Dictionnaire d'Éthique. Ed CERF, paris 1993 P101.

<sup>36</sup> Rapport annuel de la Commune de Mon-Ngafula de 2016.



bien que formant une petite minorité vint s'installer à côté des TEKE qui les précédés.

En 1969, Mont-Ngafula est créée par Décret-loi du 13 octobre 1956 portant organisation des Communes et des quartiers de Kinshasa. En 1967, la zone annexe entre dans le statut spécial des Communes suburbaines par Ordonnance-loi n° 67-177 du 10 avril 1967 portant organisation territoriale, administrative et politique. En 1968, la Commune de Mont-Ngafula était créée par ordonnance présidentielle n° 8-24 du janvier 1968 qui est entrée dans le statut des Communes urbaines de la capitale. Cependant, actuellement la Commune fonctionne par l'Arrêté n° 69-0042 du ministère de l'intérieur du 23 janvier fixant les Communes de Kinshasa de 24.

## **2.2. Situation géographique**

Traversée par la Nationale N°1, la Commune de Mont-Ngafula est située au Sud-ouest de la ville province de Kinshasa. Elle est bornée au:

- Nord par les communes de Makala, Selembao, Lemba, et Kisenso ;
- Sud par le territoire de Kasangulu(province de Kongo Central) ;
- A l'Est par les Communes de Ndjili, Kimbanseke, et N'sele ;
- A l'Ouest par la Commune de Ngaliema et la République du Congo-Brazzaville.

## **2.3. Population**

La Commune de Mont-Ngafula a une population estimée à plus ou moins 328. 711 habitants, répartie comme suit, selon les données du rapport de 2016 cette commune :

- Nationaux : 327.378
- Etrangers : 1.333 habitants.

Ainsi, nous aurons la répartition de la population selon les quartiers de la manière suivante :

Tableau n°1 : population de la commune Mont-Ngafula en 2016.

NATIONAUX							ETRANGERS					
N°	QUARTIERS	H	F	G	FIL	TOT	H	F	G	FIL	TOT	TOT GEN
1	CPA/MUSHE	3856	3883	5062	5396	18197	7	5	43	53	108	18305
2	KIMBONFO	4205	4553	4752	5434	18944	27	35	55	80	197	19141
3	KIMWENZA	1711	1756	2291	2488	8246	16	4	11	25	56	8302
4	KIMBWALA	5377	5560	6681	7300	24924	5	14	21	22	62	24986
5	KINDELE	2149	2581	4182	3921	12833	11	3	3	2	19	12852
6	LUTENDELE	4713	4750	5329	5407	20199	41	25	17	31	114	20313
7	MAMA YEMO	4389	4470	4466	4943	18267	13	12	8	5	38	18305
8	MAMA MOBUTU	3926	4504	6888	7950	23267	20	31	12	16	79	23346
9	MASANGA MBILA	43113	3995	4793	5197	18292	13	8	25	25	71	18369
10	MAZAMBA	3704	3839	3643	4274	15559	7	8	5	7	27	15586
11	MATADI MAYO	3116	4090	5410	6735	19351	25	21	15	19	80	19431
12	MATADI KIBALA	2734	2883	4418	5028	15063	10	10	5	4	29	15092
13	MBUKI	1217	1249	1829	1715	6050	18	7	8	-	33	6083
14	MUSANGU	2865	2705	4319	4728	14617	20	17	11	15	63	14680
15	MITENDI	3873	4378	7047	7260	22558	26	19	6	1	52	15844
16	N'DJILI KILAMBU	3492	3530	4058	4712	15792	30	7	4	11	52	15844
17	NGANSELE	3115	4387	4198	3300	15000	67	50	11	28	156	15156
18	PLATEAU I	2263	2505	4650	5657	15074	11	2	5	2	20	15094
19	PLATEAU II	1984	2081	2912	3230	10207	8	7	4	10	29	10236
20	VUNDA MANENGA	1387	11330	1067	1680	6004	1	9	2	1	25	6029
21	KIMBUTA	2063	2100	2380	2390	8929	11	10	2	-	23	8952
	<b>TOTAL</b>	<b>66450</b>	<b>71228</b>	<b>90915</b>	<b>98785</b>	<b>327378</b>	<b>399</b>	<b>304</b>	<b>273</b>	<b>357</b>	<b>1333</b>	<b>328711</b>

Source : Rapport annuel de la commune de Mont-Ngafula 2016

## 2.4. Organisation et fonctionnement de la Commune

### a) Structure

La Commune de Mont-Ngafula est structurée depuis septembre 2008 de la manière suivante:

#### 1. Bourgmestre et Bourgmestre adjoint

En effet, ces deux autorités politico-administratives à la tête de la commune ont été nommées par l'ordonnance n° 08- 057 du 24 septembre 2008 portant

nomination des Bourgmestres et Bourgmestres adjoints de la ville de Kinshasa. A la place de l'organe délibérant (Conseil communal), ces autorités statuent par voie de décision.

## 2. *Chef de Bureau*

Il joue le rôle de Secrétaire communal, remplace les deux autorités en cas de nécessité et assume leur intérim en leur absence.

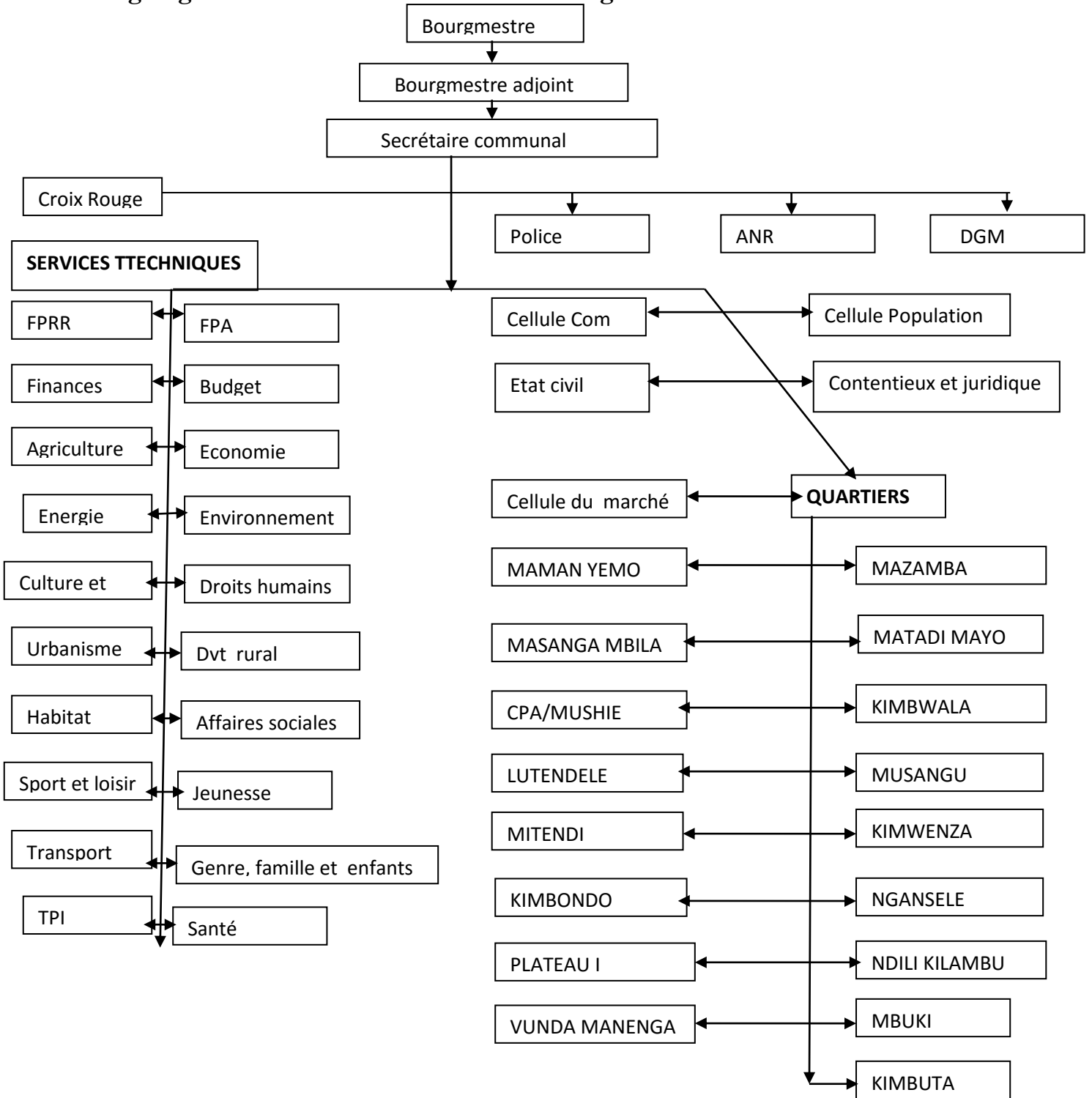
## 3. *Services*

Trois services œuvrent au sein de la commune de Mont-Ngafula :

- Services administratifs : ceux-ci relèvent du Ministère de l'Intérieur dont le Secrétariat, le Personnel, l'état civil, la population, le contentieux et le juridique ;
- Services techniques : ceux-ci relèvent également de différents ministères et jouent le rôle de conseillers techniques des autorités municipales dans différentes matières qui leur sont reconnues. Il s'agit en l'occurrence de : urbanisme, habitat, environnement, industrie, petites et moyennes entreprises et artisanat ( IPMEA), budget, finances, antenne de la Fonction publique chargée des actifs, DERCO, culture et arts, agriculture, énergie, famille et enfant, transport et voies de communication, ITPR, économie, antenne de la Fonction publique chargée des retraités et rentiers, tourisme et hygiène ;
- Services spécialisés : Police, DGM (Direction Générale de Migration), ANR (Agence Nationale de Renseignement). relèvent du ministère de l'Intérieur.

Cette situation est présentée dans qui l'organigramme ci-après

### 2.5. Organigramme de la Commune de Mont-Ngafula



Source : Rapport annuel de la commune de Mont-Ngafula, 2016

## **SECTION III. MORPHOLOGIE DE LA COMMUNE DE MONT-NGAFULA.**

### **2.5. Les problèmes sociaux majeurs**

La commune de Mont-Ngafula étant semi-rural, crée des situations auxquelles la vie traditionnelle ne prépare pas. L'économie monétaire et le régime de salaire qui se généralisent dans la Ville de Kinshasa rendent difficile le recours à la solidarité clanique.

En effet, le salaire individuel ne permet guère des largesses. L'expérience de la gestion d'un budget mensuel, la judicieuse répartition des dépenses et la compétition pour l'emploi sont des problèmes extrêmement ardues qui se posent aux jeunes de la commune de Mont-Ngafula.

Nombreux des habitants de Mont-Ngafula refusent certains comportements traditionnels mais n'en conservent pas moins les schèmes mentaux et qui ne sont pas encore complètement intégrés dans les rouages d'insécurité industrielle moderne. C'est-à-dire moyens d'existants demeurent précaires (fragile). Le chômage s'y développe rapidement et condamne des familles entières à une sous-alimentation contenue combien dommageable pour « le capital génétique » de cette population.

### **2.7. . Les infrastructures sociales de base**

Les infrastructures concernent les éléments sanitaires, les écoles, les centres de formations, lieux des loisirs leurs nombre leur accessibilité financière au plus grand nombre etc.

La commune de Mont-Ngafula dispose plus ou moins de 322hôpitaux et centres de santés etc.

En ce qui concerne les écoles cette commune compte 620 institutions scolaires, les centres de formation sont estimés à 27 pour toute la commune. Les lieux de loisirs sont presque rares soit 32 pour l'ensemble de la commune. Il faut souligner que ces infrastructures sont pour la plupart des initiatives privées, les accessibilités financières ou plus grand nombre soulèvent des sérieuses difficultés dues au revenu très bas des habitants.

## **2.8. Niveau et genre de vie des habitants**

Le niveau de vie se mesure par rapport au revenu et standing des habitants. Une minorité seulement des habitants de Mont-ngafula à un revenu et un standing convenable.

Par contre, la majorité de cette population ayant des emplois et fonction précaire, le niveau de vie est très faible.

## **2.9. Genre de vie**

En ce qui concerne le genre de vie mènent les Kinois de Mont-Ngafula. En effet, les pauvreté urbaine caractérisant le genre de vie des habitants. La consommation en aliment en l'eau et électricité est un véritable problème pour ses habitant de mont-Ngafula plusieurs membre de cette commune travail, étudier se font soigner en dehors de la commune la nécessité de déplacement, les mobilités.

Le fait que plusieurs occupant de la Mont-Ngafula soient encore des piétons témoignent les problèmes de transport qui se poser avec acquitté. Il faut noter encore que plus l'existence des habitations des types traditionnelle ou promiscuité ne pas rare.

Le chômage n'est pas un phénomène homogène, se présente sous différents aspects qui peuvent avoir multiples causes. Ce qui signifie que l'on ne peut pas parler du chômage sans tenir compte de la dynamique du marché du travail. Il y a au demeurant des chevauchements entre emploi, inactivité et chômage, tout tournant autour de la rémunération et du travail indépendant.

Le chômage constitue donc, un concept à plusieurs facettes, à la base des controverses économiques et statistiques dans le monde du travail et s'apprécie différemment selon les contextes.

Ainsi, nous allons présenter dans ce chapitre, à la première section, le chômage dans le monde. Ce qui nous permettra ensuite à la deuxième section d'évoquer le cas du chômage en RDC et à Kinshasa, pour enfin à la troisième section, mettre en exergue les stratégies de lutte contre le chômage dans le monde et en RDC.

## **SECTION 1. LE CHOMAGE DANS LE MONDE**

La notion du chômage se voit être rattachée à celle du salariat qui exige un contrat entre un travailleur et un employeur de travail. Ce qui amène à admettre que lorsque les conditions de marché du travail changent, il est possible d'observer des variations dans le taux d'activité du fait du basculement d'un certain nombre d'actifs dans l'inactivité ou réciproquement. Emploi et chômage progressent ou reculent de façon concomitante.

Ce qui précède, vise à comprendre l'historicité de la notion du chômage. En effet, jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, l'activité économique des individus était partagée entre le travail rural et indépendant à domicile, et le travail salarié en usine. Nombre de personnes cumulent les deux types d'activités et les paysans s'adonnent à une production agricole dans l'optique d'auto consommation<sup>37</sup>.

A l'occasion du ralentissement d'activité, il ya déjà des formes de sous-emploi saisonnier dans le cas du secteur agricole et conjoncturel.

Mais, il est toutefois difficile de parler de chômage dans un contexte économique ou le rapport salarial reste une exception.

A suivre les historiens de l'économie, le chômage est finalement une invention de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle en France avec un chiffre probable de 6 à 6% des chômeurs allant de pair avec la constitution de la classe prolétaire urbaine.

C'est à cette période que la frontière travail, et non travail devient une coupure nette entre deux monde est vécue comme telle d'autant qu'elle est séparation

---

<sup>37</sup> J.RUEFF, « *L'assurance chômage, cause du chômage permanent* » in revue d'économie politique, p.2

de lieu entre lieu de travail et lieu d'habitation<sup>38</sup> ; ce qui sous-entend deux logiques commandant le public et le privé. Ce qui poussa Karl Marx de parler d'une armée industrielle de réserve dans son œuvre *le capital* en 1867.

Analysant la situation du marché du travail en Europe et dans le monde, Karl Marx réalisa que la valeur de la force du travail est déterminée par la quantité de travail nécessaire pour son entretien ou sa production, mais l'usage de cette force de travail n'est limité que par l'énergie agissante et la force physique de l'ouvrier<sup>39</sup>.

Le capitaliste, poursuit Karl Marx, s'est acquis le droit de se servir de la production pendant la journée, la semaine ou le mois. Comme il a vendu sa force de travail, constate l'auteur du *Capital* au capitaliste, la valeur totale, c'est-à-dire le produit qu'il a créé appartient au capitaliste qui est, pour un temps déterminé propriétaire de sa force de travail.

C'est sur cette sorte d'échange entre le capital et le travail qu'est fondée la production capitaliste. D'où la notion de la plus-value comme clé de compréhension de l'apport du marxisme dans le monde du travail et du chômage. Le chômage étant le résultat du chevauchement entre emploi et inactivité, le marxisme ne pouvait que trouver un terrain favorable en Europe et dans le reste du monde industriel. Car avant lui, la révolution française avait proclamé l'avènement de la liberté et de l'égalité avec comme compagnon inséparable la fraternité.

La conséquence était que l'égalité politique est insuffisante si elle ne s'accompagne pas de l'égalité économique et que celle-ci est impossible tant que durera l'appropriation privée des terres et des instruments de production. Le capital pour ainsi dire.

Il se remarque que l'essor de l'industrialisation avec la bourgeoisie européenne les entreprises se modifient constamment sous l'effet de changements d'une part, dans la demande de biens et services et d'autre part, dans les combinaisons productives c'est-à-dire progrès techniques et substitution entre facteurs.

Le chômage à cette époque est constitué par l'inadéquation constatée de l'offre de travail (ou demande d'emploi) par les individus relativement à la structure de la demande de travail (ou offre d'emploi) par les entreprises. Nous retenons que la Révolution française suivie du marxisme sont deux éléments qui donnent à retracer la genèse de la notion du chômage comme chevauchement entre emploi et inactivité.

---

<sup>38</sup> J.M KEYNES : Théorie générale de l'emploi, dès l'intérêt et de la monnaie [http : l'inventaire ; canalblog.com/archives 2017/05/20/10297531](http://canalblog.com/archives/2017/05/20/10297531) ; pp1.2 A 1936.

<sup>39</sup> G. Pascal, *Mémento de philosophie*, Boudas, Paris, 1963, p.291



Ainsi après avoir décrié à la belle époque, le chômage réapparaît après les deux guerres mondiales à la suite de plusieurs facteurs. En effet, après la première guerre mondiale à la suite des crises de reconversion et la forte croissance des années 1920 et 1929 causées par la hausse spectaculaire de la crise économique et va décroître 30 ans après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, et commence à croître dès la fin des années 1960 et connaît une hausse particulière significative suite au choc pétrolier de 1973. Il est clair que l'évolution démographique conduit dans certaine mesure au chômage. Correspondant par définition à l'écart entre l'offre et la demande de travail, du chômage en effet apparaît, en l'absence de toute modification de la demande de travail du simple fait d'une augmentation de l'offre de travail.

Le gonflement de l'offre de travail résulte de l'accroissement de la population en âge de travailler. Ainsi l'arrivée sur le marché du travail de nouvelles générations plus nombreuses coïncide avec la crise économique des années 70 due au pétrole.

Plusieurs travailleurs dans le monde sont entrés en inactivité suite à la rareté et donc l'augmentation du prix du pétrole et ses dérivées à travers le monde. Les changements technologiques sont également incriminés dans la montée du chômage dans le monde, en Europe et aux États unis en l'occurrence. Le problème des relations entre le progrès technique et l'emploi est l'objet d'un vieux débat que la crise des années 70 et l'apparition des nouveaux et spectaculaires procédés de production, en particulier l'informatique et la robotique ont relancé. Le remplacement de l'homme par la machine n'a fait qu'accélérer le phénomène du chômage.

A tout prendre, diverses autres modifications de structure des sociétés dans le monde sont citées comme favorisant le chômage. Par exemple, la nouvelle division internationale du travail ; la répartition déféctueuse des emplois entre les régions ; la trop grande rigidité des réglementations concernant l'embauche, la rémunération ou le licenciement etc. Si telle est la situation du chômage dans le monde, il ne semble pas être identique pour dire égale à celle de la République Démocratique du Congo ; c'est l'objet de la section qui suit.

## **SECTION 2 : LE CHOMAGE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ET A KINSHASA**

Le chômage étant intrinsèquement liée au salariat, l'histoire nationale de la RDC nous permet d'identifier quatre moments ayant marqué la problématique du chômage de son emprunt ; il s'agit de la colonisation, de la nationalisation dite la zaïrianisation, la transition la plus longue soit de 1990 jusqu'au 2006 et enfin la troisième république.

### **2.1. Le chômage pendant la colonisation**

Il faut commencer par souligner que le chômage en RDC est essentiellement un phénomène urbain. C'est dans les milieux urbains où les colons centraient plusieurs activités non agricoles, industrielles pour ainsi dire que le phénomène chômage se vivait le plus souvent.

C'est avec la colonisation que le phénomène exode rural avait commencé. En effet, la ville, le milieu urbain devient un pôle d'attraction du milieu rural. Favorable à l'augmentation de la population urbaine sans que l'offre d'emploi puisse s'en suivre avec cohérence.

Il est toutefois difficile de parler de chômage dans un contexte de colonisation où le rapport salarié reste une exception. On dira que le commerce était la première forme d'exploitation coloniale. On sait que le principe fondamental était que chaque colonie devait payer sa propre colonisation et qu'aucune industrie susceptible de cerner celles de la méthode n'était tolérée. C'est seulement après 1945 que la dislocation des sociétés rurales et la ruée vers les villes, avec leur vie souvent brutale et anémique, a pris une ampleur catastrophique.

C'était pour ainsi dire, le chômage saisonnier et conjoncturel qui ont dominé la période coloniale et de la décolonisation. Ce qui veut dire, une sorte de chômage qui frappe principalement diverses branches d'activité d'agriculture, notamment sujettes à des influences climatiques cycliques de l'activité économique c'est-à-dire la variation à court terme de la demande globale et de la production selon la séquence : demande – production – emploi – chômage d'une part et d'autre part.

Pendant cette époque Kinshasa comptait 40.985 travailleurs en 1945, ils s'élèvent à 79.525 en 1950, soit une augmentation de 49%. En 1954 ils sont 104, 475 soit une nouvelle augmentation de 31%. En 1955, leur nombre régresse à 97,674 le nouveau 1953 soit une réduction de 6,5% en un an, du fait d'une récession économique qui se fait sentir des 1954-1955. L'emploi va continuer à baisser jusqu'en 1959. Par crainte de doubles sociaux, l'autorité coloniale renvoie à l'intérieur les hommes sans emploi, mesure qui n'a guère d'effet réel sur le niveau de la population Kinois<sup>40</sup>.

La population active de Kinshasa est évaluée à 79,470 personnes, sur une population totale de 110,280 personnes (soit 72,06%) ont un emploi ce qui représente un pourcentage très élevé, compte tenu du fait que le travail des femmes est pratiquement inexistant. En 1953, estime à 166,376 unités la population totale de

<sup>40</sup> Tom DE HERDT et stffaan MARYSSE, l'économie informelle au zaire (sur) vie et pauvreté dans la période de transition éd : l'Harmattant, Paris 1996, p82,83,54.

268,452, ce qui représente 61,98%. Le nombre de travailleurs est monté à 10,749. Ils constituent 62,96% de la population active et 39,02% de la population totale.

En 1946, la majorité des travailleurs Congolais touche un salaire équivalent au salaire minimum, qui s'élevé à 11 Francs d'indemnité de logement. En 1947, il atteint 14 francs. Les salaires des Européens sont beaucoup plus élevés. Ainsi, en 1950, les 96,2009 travailleurs Congolaises partageaient une masse salariale de 5,180 millions de Franc, alors que les 16,077 travailleurs européens touchaient 5,650 millions de Francs. Mais la disparité ira diminuant. En 1958, les 1,102.270 travailleurs Congolaise partagerons 14,100 millions de Francs, alors que les 29,689 travailleurs européens touchaient 5,650 millions de Francs. Partagerons 14,100 millions à 65 Francs pour les européens en 1950, n'est plus que de 1 à 33 en 1958.

En chiffres absolus, les salaires des travailleurs congolais demeurent cependant très bas. Les travailleurs du transport, parmi les mieux payés des travailleurs congolais, touchent dans les années 1954-1955, en moyenne 1.236 Frans par mois, alors que les travailleurs agricoles, les moins bien payé, se contentent des 18 Francs par mois. Entre 1950 et 1958, le niveau des revenus de travailleurs congolais s'améliore cependant : es salaires minimum doublement et le revenu moyen est multiplie par 2,37 alors que l'indice du cout de vie n'a augmenté que de 1,2,1%.

## **2.2. La nationalisation et le chômage**

De 1964 à 1974, les préoccupations dominantes étaient la nécessité d'adapter la vie politico-économique aux réalités africaines. Adaptation, expressément exprimé et par la zaïrianisation ou nécessité de la décolonisation et de l'indépendance économique du pays.

Cette zaïrianisation mal préparée, ne profitera ni au peuple, ni à l'économie extravertie que nous avions. Au contraire, elle donnera naissance au secteur informel et au chômage, dont le taux était estimé à 53%.

En effet, cette décision politique et idéologique, économique, financière entre le Zaïre et l'Europe (la Belgique) et le reste du monde pendant que avions une économie extravertie.

Il est remarqué après la zaïrianisation, que l'économie zaïrois était en faillite car plusieurs secteurs miniers (avec le P.L.Z, U.L.Z) ont subi une régression avec le licenciement, L'arrêt de travail, L'inactivité des plusieurs travailleurs.

Il faut donc noter qu'avec la zaïrianisation la mégestion avait élu domicile dans les entreprises étatiques. Ceci ne pouvait qu'occasionner le clientélisme, la discrimination, le chômage etc.

Dans cette période, la première République est caractérisée jusqu'en 1967, par l'anarchie politique. La fuite des capitaux ne s'enrêlé pas, et le secteur économique, s'effondré, tout en laissant l'infrastructure commerciale et le secteur industrielle suffisamment inactivité pour permettre une relance. L'année 1967 constitue un tournant dans le domaine économique avec la reformemonétaire, qui inaugure sept ans d'expansion les femmes par nécessité économique on pour amélioration la situation matérielle de la famille, sont obligée de passer au secteur informel<sup>41</sup>.

D'après P.Raymaekers, nous livre, par ailleurs des indications sur les conséquences de l'indépendance sur l'emploi. Dans l'administration, celui-ci est resté stabilisé à 12.000 unités entre décembre 1959 et décembre 1961. Dans le secteur commercial et industriel, par contre, les variations furent plus important. Si les grandes entreprises résistèrent bien, dans l'ensemble, au chaos politique, quelque – une durent cependant fermer leur portes, à partir de 1961, surtout dans les secteurs de la constructions. Les nombre de travailleurs dans les grandes entreprises fut réduit de 39.000 personnes en décembre 1959 à 31.200 en décembre 1961. Parmi les 7.800 deviennent chômeurs conjoncturels et 2000 ; chômeurs structurels. Ainsi, 19,5% des travailleurs perdaient leur emploi les petits entreprises résistèrent mais bien encore à la crise. Entre décembre 1959 et décembre 1961, leurs travailleurs furent réduits de 13.000 à 4.000 personnes, laissant 5000 chômeurs conjoncturels et 4.000 chômeurs structurels soit 30,7%.

Le secteur des travailleurs indépendants, très liés à l'économie moderne, à suivi une évolution analogue à celle des petites entreprises. Leur nombre est passé de 15.000 en décembre 1959 à 7000 en décembre 1961. Plus de 53% des travailleurs de secteur devirent ainsi chômeurs. Le secteur plus personnel domestique fut également très touché. Sur 8.000 personne travaillant dans ce secteur en décembre 1959, 2500 étaient devenues chômeuses dans se secteur conjoncturelles et 1500 chômeuses structurelles deux ans plus tard. M. pain nous fournit, quand à lui, des données chiffrées. Concernant l'évolution quantitative de l'emploi entre 1955 et 1975. Il répartit les activités selon les secteurs primaires, secondaires et tertiaires et compare leur empleur pour les années 1955, 1967 et 1975.

Le secteur primaire (agriculture, pêche et industriels d'extraction est très limite, il représente respectivement 3,1% et 1,5% en chiffres absolus, le secteur

<sup>41</sup> Tom DEHERDT et Steffaan MARYSSE op.cite p.82

recule plus de 12% de 1955 à 1967, pour augmenter ensuite de plus de 67% jusqu'en 1975.

Le secteur secondaire, (industries, construction) connaît une baisse spectaculaire entre 1955 et 1967, ce chiffre est tombé à 29,8% l'effectif passe de 56.690 unités à 47.050 soit une baisse de 20% durant la période de reprise, entre 1967 et 1975, le nombre des travailleurs dans le secteur secondaire double, passant de 47.050 à 95.000 personnes mais en chiffres relatifs il diminue de 2,3%.

Sur le plan de l'emploi total, la situation s'est améliorée entre 1961 et 1975. En 1961, il représentait 14,08% de la population totale (865.460 unités). Une grande partie de la population active se situait en dehors de l'économie formelle. En 1967, l'emploi atteint 33,76% de la population active et 18,23% de la population totale. En 1975, il représente respectivement 37,20% de la population active et 19,71% de la population.

### **2.3. La longue transition et le chômage en RDC.**

L'histoire atteste que c'est de manière lente et limitée que la problématique de la démocratisation de la nation congolaise a été formulée avec plusieurs effets sur le plan socioéconomique notamment le chômage.

En effet, suscitée par des antécédents linguistiques importants à l'instar du régime politique engendré par la guerre froide, la démocratisation du Zaïre avait comme objectif primordial la lutte contre tout ce qui favorisait le triomphe de régime du type monarchique, dictatorial au Zaïre.

La liberté d'expression et d'autres libertés fondamentales qui caractérisent les États de droit démocratiques se sont transformées malheureusement en libertinages, les droits de revendiquer aux pillages et spoliations des biens aussi publics que privés.

Ainsi entre 1992 et 1994 nous avons assisté à la destruction des structures étant de la sorte saccagées les conséquences immédiates ne pouvaient être que le très, entreprises aussi bien Kinshasa la capitale qu'à l'intérieur du pays ont été obligées de licencier leurs travailleurs et fermer leurs activités. Les taux de chômage pendant cette période étaient de 71%.

Comme si cela ne suffisait pas, de 1996 en 2004 voir jusqu'à 2006 à propos de la guerre dite de libération avec l'AFDL en mai 1997 ; la guerre de rébellion du RCD du 02 Aout 1998 ; la guerre de libération avec le MLC en 1999-2000 ; le RCD engendra le CNDP, celui-ci engendra le M23 qui se multipliant aux ADF, FDLR, etc. pendant cette période le taux de chômage était de 75%

Tout ce qui précède vise à montrer comment l'instabilité politique du aux différentes guerres ont découragé les investisseurs à venir créer des nouveaux emplois en RDC.

#### **2.4. Le chômage de 2006 à 2016.**

C'est avec les élections de 2006 que commence séquence mettant ainsi fin à la longue période de transition soit de 1990 jusqu'en 2006.

Pendant cette période, le tissu économique congolais n'est pas encore réhabilité comme il se doit. Au contraire, on remarque plutôt une augmentation spectaculaire de la de la population, sans un bon climat des affaires pouvant susciter l'investirent vers l'emploi ; une mauvaise politique économique, une gabegie sans précédent des finances publiques, etc. Ce qui montre à suffisance que le chômage continue à tuer la population Kinois en cette troisième république.

Selon l'institut national de statique enquête 1-2-3, pendant cette période, par groupes, d'âges, le chômage au sens de BIT est le plus élevé dans le groupe d'âges 15-24 ans et pour l'ensemble du pays. Dans ce groupes d'âge le taux de chômage le plus élevé est observé à Kinshasa (50,03%). Ceci reste valable dans toutes les autres provinces à l'exception du Congo central, de l'Equateur et sud Kivu eu le taux de chômage le plus élevé est observé dans le groupe d'âge 25 à 53 ans avec des taux respectifs de 5,15%, 1,7% et 13,58% on notera l'absence de chômage dans le province de Bandundu, dans la Province de Maniema dans les tranches d'âges 55 ans et plus ; quant au groups d'âges 65 ans et plus c'est dans la Province du Kasai Occidental ou l'on remarque l'absence de chômage considéré selon le milieu urbain est supérieur à celui du milieu rural quelque soit l'âge<sup>42</sup>.

Disons pour clore cette section que le chômage congolais est essentiellement urbain et concerne plus les jeunes.

### **SECTION3. LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE DANS LE MONDE ET EN RDC**

La lutte contre le chômage n'est pas une tâche aisée. Car d'après le Bureau International du Travail, BIT, doit être considéré comme chômeur un individu

<sup>42</sup> Résultats de l'enquête sur l'emploi institut national de la statique février 2012 p.135.

qui, ayant dépassé l'Age de la scolarité obligatoire, se trouve simultanément, un jour spécifiée et être disponible pour le marché du travail<sup>43</sup>.

Comme on peut le constater, cette définition exclut toute éventualité de chômage parmi les travailleurs indépendants, dont le niveau de revenu varie selon la possibilité qu'ils auraient de vendre le produit de leur travail et non pas leur force de travail. Dans ce cas, le chômage, en fait l'improductivité, est déguisée.

### **3.1. La lutte contre le chômage dans le monde**

Trois difficultés existent pour lutter contre le chômage. Il s'agit de la détermination du chiffre de la population active ; le zèle manifesté par les demandeurs d'emploi pour chercher du travail et enfin l'utilisation des capacités des travailleurs occupés.

#### **a. La détermination de la population active**

La population en âge de travailler peut être répartie entre trois groupes : emploi, chômage, inactivité. Le chiffre du chômage correspond à la différence entre la population active, et la population inactive, à l'exclusion de toute population à charge.

Ce qui revient à comprendre que pour une population totale donnée, le volume de la population active n'est pas stable en raison des fluctuations conjoncturelles des taux d'activité. Il ya donc deux modes de passage de l'emploi au chômage : soit directement, soit en transitant par l'inactivité. De même, l'accès à un emploi peut être le fait, soit d'une personne au chômage, soit d'une personne précédemment inactive.

#### **a. Le zèle à chercher du travail**

L'effort déployé par les différents chômeurs pour trouver un emploi est en fait variable et, dans certains cas, peut s'avérer quasi inexistant. L'intensité de l'effort de recherche d'un emploi est cependant difficile à définir et à vérifier et comporte toujours une part d'appréciation subjective, d'une part.

D'autre part, les conditions économiques environnantes et l'existence d'un chômage de masse peuvent parfois décourager plus ou moins légitimement certains travailleurs de multiplier d'infructueuses tentatives et les conduire à abandonner leur recherche d'un emploi.

---

<sup>43</sup> QUADEN, Guy, Politique économique, Nouv. Éd, Bruxelles, Edition Labo, 1990, p.80

## **b. L'utilisation des capacités existantes.**

Ici il convient de souligner le fait qu'un certain nombre de travailleurs ne sont pas utilisés au plein de leurs capacités, soit parce qu'ils ne sont employés que de façon partielle ou intermittente, soit parce qu'ils sont affectés à des postes ne correspondant pas à leur niveau de qualification.

Lorsqu'on arrive à surmonter ces trois difficultés la lutte contre le chômage dans le monde, dans les dix dernières années passe par deux modes de gestions : la gestion dite économique et la gestion dite sociale.

### **1. La gestion économique du chômage**

Cette gestion consiste en création d'emplois véritables qui exercent la plus forte attraction d'inactifs sur le marché du travail.

La solution préconisée par ce mode de gestion consiste à la rétablir ou accroître la rentabilité des entreprises par une politique salariale et des charges sociales et fiscales adéquates. C'est la base de l'économie de l'offre.

Il sied de préciser que le salaire présente toujours deux aspects indissociables liés : il constitue un coût de production pour les entreprises et il est un élément de soutien de la demande qui s'adresse à elles. Le salaire, en quelque sorte, est celui qui ne déprime pas la demande tout en ne décourageant pas l'offre.

### **2. La gestion sociale du chômage**

Ce mode de gestion consiste en diverses mesures telles que :

- Le freinage de la progression de la population active par la baisse des taux d'activité aux âges extrêmes ;
- La Prolongation de la scolarité obligatoire pour les plus jeunes, la retraite anticipée pour les plus âgés ;
- La réduction de l'intensité d'utilisation du travail offert par le développement du temps partiel, la multiplication des statuts hybrides entre emploi et chômage, en particulier avec les taux d'utilité collective.

Disons pour clore avec la lutte contre le chômage dans le monde en disant que dans le souvenir de la grande dépression des années 1930 et du chômage



massif qui avait alors affecté la plupart avec les conséquences sociales et politiques détaillées plus haut, la recherche du plein emploi est devenue au lendemain de la seconde guerre mondiale, un objectif fondamental de la politique économique parfois même inscrits dans les textes de loi des Etats nations.

### **3.2. La lutte contre le chômage en RDC et à Kinshasa**

L'un des défis majeurs auxquels les différents gouvernements de la RDC font face est l'adoption des politiques qui permettent à l'économie d'absorber les jeunes qui arrivent sur le marché du travail.

L'inexistence de la politique de l'emploi et stratégique nationale de promotion de l'emploi.

La politique nationale de l'emploi au sens de la convention 122 et de la recommandation 122 de l'OIT n'existe pas. Le cadre juridique existant est constitué du seul code du travail qui régit les relations entre les travailleurs et les employés. Au plan institutionnel, le ministère du travail et de la prévoyance sociale est chargé de concevoir et mettre en œuvre la politique de l'emploi. Il comprend entre autre, une administration centrale, un organe consultatif très partites, le conseil National du travail « NT » le service National de l'emploi (SEVEN) dont le rôle est d'organiser le marché de l'emploi et l'inspection du travail chargé d'assurer la promotion de rapports harmonieux entre les employeurs et les travailleurs. Le ministère dispose peu de moyennes et joue un rôle très effacé. Ses missions sont peu connues de lui-même, des autres ministères et public.

Le CTN et SENEM sont léthargiques et l'inspection du travail n'arrive pas à accomplir convenablement son mission.

Depuis le 8 Juillet 2002, l'office national de l'emploi (ONEM) établissement public à caractère sociale crée par décret N°081/2002, assurer les trois social, créer par décret public de l'emploi, fonds de l'emploi et système d'information sur l'emploi.<sup>44</sup>

Les structures de l'ONEM ne sont pas mises en place ; cependant son Directeur Général est nommé. De même les modalités de la mobilisation des ressources sont à préciser. La création de l'ONEM est intervenue pendant que se poursuivait la réflexion sur le P.U.C.E.R. (Programme- cadre d'urgence de création de l'emploi et des revenus en RDC), et répond à un de ses objectifs ; l'ONEM sera

---

<sup>44</sup>Stanilas, Ntambu, « la discrimination ne facilité pas » public le dimanche 03 septembre Kinshasa, Gombe.

par conséquent un champ de matérialisation de la politique de l'emploi qui devra élaborée dans le cadre du programme cadre <sup>45</sup>

Le problème est particulièrement aigu en raison de l'accroissement rapide de la population en âge de travailler face à la pénurie d'emploi. Les données brutes indiquent qu'en République Démocratique du Congo la population en âge d'activité c'est-à-dire entre 15 et 64 ans, est de 8% cette catégorie est occupée par les activités agricoles dans les exploitations familiale et les secteurs informels.

Le problème aigu en raison de l'accroissement rapide de la population en âge de travailler face à la pénurie d'emploi. La lutte contre le chômage consiste dans ce cas dans la promotion de l'emploi pour tous et à l'accroissement du revenu des populations pour améliorer leurs conditions de vie. Pour atteindre cet objectif, la stratégie du gouvernement s'articule autour de quatre axes prioritaires suivants :

1. Élaboration de la politique nationale de promotion de l'emploi et de la formation professionnelle ;
2. Renforcement de capacités des institutions, des organismes publics et privés chargés de promotion de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté pour les rendre capables de jouer un rôle dans la promotion de l'emploi au niveau tant central que décentralisé ;
3. Élargissement équitable des opportunités d'emplois et d'activités génératrices de revenu pour les pauvres.
4. Renforcement des systèmes existants de protection sociale et leur extension aux travailleurs de l'économie informelle ainsi qu'à leurs familles.<sup>46</sup>

---

<sup>45</sup> Programme-cadre d'urgence de création d'emploi de revenu en République Démocratique du Congo, ministère du travail et de la prévoyance sociale, Juillet 2003, p.37

<sup>46</sup> Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté. Juillet 2006.

## **CHAPITRE III. LA CRISE MORALE : CAUSES ET CONSEQUENCES**

La mission à laquelle ce chapitre est appelée est celle de mettre en exergue d'abord les causes majeure de la crise morale, ensuite le types de manifestations de la crise et enfin les conséquences sociales de la crise morale.

### **III.1. CAUSES MAJEURES DE LA CRISE MORALE**

Avant de nous pencher sur ces causes majeures de la crise morale, il sied de dire un mot sur les fondements mêmes de la morale. De façon générale on reconnaît deux fondements des valeurs morales.

#### **a. Le fondement Hétéronome**

Ici, on place le fondement de la moralité en dehors de l'homme : la nature, la société ou Dieu.

Pour des penseurs comme J.J. Rousseau, la nature est ce fondement de la morale. C'est dans ce sens que Rousseau a pu dire que l'homme est naturellement bon, c'est la société qui le corrompt.

Pour d'autres, c'est la société qui fonde la moralité d'un acte : est bon ce qui est autorisé par la société. C'est la position de ceux qui accordent un rôle prépondérant à la tradition, aux lois et aux coutumes locales.

Pour DURKHEIM, quand notre conscience parle, c'est la société qui parle en nous. En effet, les idées sur lesquelles reposent les jugements de valeur de la conscience sont tout simplement les idées dans lesquelles viennent se peindre et se résumer la vie sociale. Les lois de la conscience, que nous disons naitre de nature, naissent de coutume<sup>47</sup>.

Le groupe social auquel nous appartenons nous impose certaines délégations. Sans doute dans bien des cas, les hommes ne se sentent-ils tenus d'obéir

---

<sup>47</sup>DURKHEIM, cité par Georges Pascal, *memento de plulosopmie*, éd, Bordas, Paris, 1963, P. 100,101.

qu'aux exigences de leur groupe social et la morale pour eux se confond avec les mœurs. Ceci permet de distinguer, le normal et le pathologique, c'est-à-dire les mœurs qui sont en accord avec les exigences présentes d'une société donnée et celles qui représentent des survivances ou des anticipations. On pourra donc d'une part dénoncer les incohérences et les survivances qui constituent de véritables impedimenta (obstacle) pour la vie sociale. Il n'est pas douteux certain, que ce soit dans une société donnée ce soit au nom des mœurs que l'on juge ordinairement notre conduite, mais il est certain qu'une conscience morale peut se faire du bien et du mal d'autres conceptions que celles de la conscience collective.

### **b. Fondement autonome ou conscience morale**

C'est la conscience entant que sentiment de la responsabilité qui est source de la vie morale : c'est elle qui commande mystérieusement nos intentions et nos décisions. Nous pouvons lui être infidèles, mais c'est elle qui fixe la dominante de notre vie.

Voyons maintenant les causes majeures de la crise morale .

## **SECTION 1. CAUSES MAJEURES DE LA CRISE MORALE**

A la base de la dégradation morale il y a plusieurs éléments complexes qui se conjuguent parfois de façon latente. Mais citons à titre illustratif : la paresse, la pauvreté, la démission des parents et la nouvelle technologie.

### **1.1. La Paresse**

Le travail est d'abord un phénomène qui unit l'homme et la nature. Un phénomène dans lequel l'homme accommode, règle et contrôle l'échange de matière qu'il fait avec la nature. En agissant sur la nature qui est hors de lui à travers le travail et en la transformant, il transforme aussi sa propre nature. Se développent les puissances endormies en lui et il soumet le jeu de leurs forces à sa propre autorité.

La paresse peut ainsi se trouver parmi les causes de la crise morale dans la mesure où elle engendre l'oisiveté et rend l'homme dépendant, avec des autres, avec toutes les conséquences qui s'en suivent : mendicité, vol etc.

La grandeur de l'homme est toujours recréée sa vie.

Par le travail l'homme produit sa propre existence naturelle.

Le non travail qu'occasionne la paresse ne pouvait qu'être une cause de la crise morale puisque anti-social pour dire ne favorisant guère la socialité de l'homme.

La paresse entraîne la dépendance, la mendicité, le vol : elle rend l'homme infra humain en ne vivant qu'à la merci de toutes sollicitations. La personnalité bafouillée tant que sa conscience est tirée vers l'estomac ou la satisfaction primaire.

## 1.2. La pauvreté

D'entrée de jeu, nous reconnaissons les difficultés qu'il ya à définir la pauvreté de façon à créer l'unanimité de tous les spécialistes en la matière (chercheur).

La complicité, le dynamisme, la maturité et les formes de pauvreté ne rendent pas sa définition aisée et conciliante.

Néanmoins, il existe toujours un aspect (quelques aspects) qui peut servir de dénominateur commun.

Une autre difficulté pour définir la pauvreté réside dans sa conception même qui diffère, d'après KABASELE<sup>48</sup>, selon qu'il s'agit du courant libéral, celui des institutions de BRETTON WOODS, du courant marxiste, du courant des droits humains et du courant de la sociologie engagée.

La conception classique de la pauvreté désigne cette dernière comme une situation dans laquelle les individus, les familles ou les groupes des personnes, dont les ressources matérielles, culturelles et sociales sont si faibles, qu'ils sont exclus des modes de vie minimaux acceptables dans le pays où ils appartiennent<sup>49</sup>. En clair, il s'agit du revenu familial qui ne permet pas de subvenir aux besoins vitaux des membres de la famille dont les membres sont dans l'incapacité de se loger décemment, de se mouvoir à leur faim, de se soigner facilement et efficacement dont les enfants éprouvent des difficultés pour étudier etc.

Selon Jean LOBBENS, « on n'est pas pauvre par ce qu'on n'a pas ou par ce que qu'on a peu d'argent. On est démuné de ressources ou de revenus, par ce que faute de santé, d'occupations rémunératrices, d'instructions de relation, de capital négociable ou intransmissible, on ne peut faire valoir des droits sur autrui, sur le travail des autres.<sup>50</sup> »

Cette définition, qui semble être la vision actuelle de la pauvreté à l'avantage de tenir compte de l'aspect multidimensionnel qui la caractérise. Toutefois, l'instruction et l'occupation rémunératrice ne constituent pas à tous égards, une panacée pour se mettre à l'abri de la pauvreté. Ainsi sont considérés comme

<sup>48</sup> Lire à ce propos la thèse de S.KABASELE B.B pour les plus amples détails.

<sup>49</sup> Le conseil des Ministres Européens, 1975. Cité par. KAPAGAMA IKANO, Op.cit p10

<sup>50</sup> P.KAPAGAMA IKANO, op.cit, (pauvreté à Kinshasa), p.20

pauvres, tous ceux qui sont incapables de répondre de manière satisfaisante aux besoins de leur vie, ils se recrutent dans toutes les couches sociales en dépit de leur activités professionnelles apparentes.

### 1.3. Démission des parents.

On ne peut pas parler de la démission des parents sans pour autant parler de l'autorité parentale qui lui donne sens et qui, en d'autres termes, n'est qu'une déviation. Voilà pourquoi, nous commençons par expliciter ce que c'est l'autorité parentale.

D'une façon ou d'une autre et nous référant aux fondements Wébériens et du contexte dans lequel cette autorité parentale est un construit social. En tant que telle, elle serait comprise par la prise en compte des éléments matériels, moraux et culturels qui entourent son exercice par les parents au sein de la famille.

A ce propos, Alain Renaux opère un rapprochement entre les « éléments non négociables » de notre rapport au monde matériel et les convictions qui structurent notre conscience en matière de valeurs sociales<sup>51</sup>.

Le législateur congolais ne donne pas une définition précise de l'autorité parentale ; nous allons donc nous ressourcer dans la doctrine. Il convient de signaler que l'enfant comme avenir de la nation et, compte-tenu de son manque de maturité physique et intellectuelle, est soumise au régime des incapacités et a besoin d'une protection juridique.<sup>52</sup>

En ce qui concerne la responsabilité parentale, c'est un ensemble de droits et obligations que les parents ont envers leurs enfants dès le jour de leur naissance jusqu'à l'âge adulte. Grâce à cette responsabilité, les parents prennent les décisions qui affectent le bien-être de leurs enfants. Donc, c'est un ensemble de droits et d'obligations permettant aux parents de prendre les décisions, d'imposer leurs modèles aux enfants ou dans la famille<sup>53</sup> parmi les différents mécanismes juridiques de protection on peut mentionner, la tutelle, les curatelles, l'émancipation, l'autorité parentale, etc.

D'une manière générale, la plupart des doctrinaires considèrent l'autorité parentale comme l'ensemble de droits et devoirs corrélatifs.

<sup>51</sup> Jacques Coenen-Hather, « pouvoir, autorités légitimes » revue Européenne des sciences sociales (en ligne), XLIII-131 2005, mis en ligne le 04 novembre 2009, consulté le 05 octobre 2017. Url : <http://ren.revues.org/471> ;doi :10.400/ress.471

- Renaud, Alain, la libération des enfants, Paris, Calmann-Lévy, Bayard, 2002

- Renaud, Alain, la fin de l'autorité, Paris Flammarion, 2004

- Boudon Raymond et François Bourricaud, Dictionnaire critique de la pensée sociologique Paris Puf, 1982.

<sup>52</sup> DEKKERS CR, cité par NGAKWA NGASIA, autorité parentale en droit congolais, mémoire en droit, UNIKIN, 2011 p1.

<sup>53</sup> [www.Quensu.ca/samp](http://www.Quensu.ca/samp).

C'est pour autant dire que chaque fois que les pères et mères n'accomplissent plus leurs responsabilités, ne se servent plus de leurs pouvoirs pour orienter, éduquer leurs enfants et remplir leurs devoirs vis-à-vis d'eux, ils (parents) tombent dans la démission c'est-à-dire l'incapacité d'éduquer leurs enfants et (ce qui fait résulter la crise morale) ce qui cause entre autre, la crise morale.

#### 1.4. L'usage abusif de la nouvelle technologie

A cette période de la mondialisation aveugle et aveuglante et dans les empruntes de la modernité, il se propage des idées, des comportements, de style de vie et voire même des images qui véhiculent tant soit peu, un nouveau mode, une nouvelle manière de faire de parler, de s'habiller, de penser et même de manger et cela par les bras de l'internet, la télévision, les réseaux sociaux et autres. Ce qui cause certaine dérapages surtout auprès de la jeunesse.

## **SECTION 2. TYPES DE MANIFESTATIONS DE LA CRISE MORALE**

La crise morale ou la dégradation en RDC et à Kinshasa. Nous voulons résumer ces facettes en deux types à savoir l'amoralisme et l'immoralisme.

### **2.1. L'amoralisme**

On appelle l'amoralisme le fait de ne pas accepter ou dénier toute morale. C'est l'indifférence morale ou la révolte contre toute morale. La morale est considérée comme une distance, un opium, un poison.

C'est une situation fréquente chez les jeunes congolais et Kinois en particulier et dans la société congolaise dans son intérêt.

Les congolais sont devenus bastilles à tout ce qui est éthique. La moralisation de la vie publique est devenue un slogan rappelant combien la crise morale est profonde.

Le carpe diem (on profite quand il est temps) qui est à l'ordre du jour dans la vie publique de l'Etat congolais ne pouvait que s'accorder avec l'amoralisme. Il n'y a plus de conscience chez les gestionnaires du vivre ensemble congolais. La démarcation entre le privé et le public, le personnel et le communautaire s'efface à cause de l'amoralisme, qui exclut toute conduite conforme aux normes fixées par la société.

Les expressions du types " atatotetukietaliyo te" (même si je me suis ivres jusqu'à l'excès quel est ton problème) et le fameux "Kipeyayo" (occupe toi de tes affaires) montrant à suffisance combien l'amoralisme est manifeste dans la société congolaise, Kinoise particulièrement.

## 2.2. L'immoralisme

L'immoralisme est l'autre nom de la perversion morale. Une attitude contraire à la morale. C'est aussi une morale médiocrement.

A voir les choses avec lucidité, la crise socio-économique qui secoué la RDC attire plusieurs conscience vers l'estomac nous trouvons des consciences émoussées ne sachant plus distinguer le bien du mal.

Cela se manifeste par plusieurs confusions souhaitées et programmée, on confond la sincérité avec l'impudeur, l'innocence avec le cynisme, la liberté et le libertinage.

On corrompt l'amour dans la jouissance charnelle et égoïste dans le commerce sexuel.

On déforme délibérément le sens des mots : la corruption devient la motivation, la tricherie devient la collaboration, le vol devient détournement.

## SECTION 3. CONSEQUENCES SOCIALE DE LA CRISE MORALE

L'amoralisme et l'immoralisme tels sont les deux types de manifestation de la crise morale en RDC et à Kinshasa. Dans cette section, la dernière nous voulons présenter deux conséquences sociales qui résultent de cette situation.

Notre attention sera focalisée d'abord sur le dysfonctionnement des institutions comme conséquence comme cristallisation de la crise.

### 3.1. Le dysfonctionnement des familles (instructions)

Dans la ville de Kinshasa tout comme dans plusieurs ville de la RDC, l'urbanisation travaille avec la crise morale, ses cohérences ont des paru. Pour dire que l'économie monétaire, le régime des salaires provoquent le chômage qui favorise la montée en puissance de la crise morale, rendant difficile l'accomplissement de la mission de la famille à savoir être le cadre favorable à l'homme utile à sa société.

En effet, le salaire ne permet guère de largesse l'expression nous vivons de coup "élit domicile" dans l'administration publique, témoigne le renversement des piliers du bon fonctionnement des institutions. L'expérience de la gestion d'un budget mensuel amène en effet à recourir aux antivaleurs : le mensonge, le vol, la fraude, etc. tous les moyens comme tous les coups sont devenus bons dans les familles congolaises et Kinois particulièrement du fait de cet état des choses.

Les familles sont devenues une juxtaposition des personnes sans liens organiques. Les membres ne sachent plus à s'adresser parfois des paroles. On observe



une absence quasi totale de contact inter personnel entre membres puisque se savent plus ce que forme une famille et mesurer. Entre eux ce sont des rapports de séparations, d'absence ou d'ignorance.

Il y a perte de l'intersubjectivité sociale de la famille. Chacun tire son plan, agit selon ses vues, sa volonté et ses sentiments. Une perte de l'autorité parentale du fait parfois que les enfants ont été entré à la prostitué par les parents, tout comme ils sont ensemble dans la maffia, le détournement, l'hypocrisie pour survivre.

Ce qui précède vise à montrer que la cellule de base de toutes les institutions c'est la famille pour ainsi dire vivant un dysfonctionnement tel que présenté ne peut que produire autres institution plus complexes en dysfonctionnement. De l'école à la politique congolaise en passant par la religion le dysfonctionnement est visible or perceptible.

On dirait le diplôme d'Etat est de venu "jeu facile". Les Universités ne remplissent ainsi de plusieurs "analphabètes" ses institutions supérieures et universitaires privées comme des écoles se multiplient pendant que les enseignants sont la classe la moins bien traitée et le niveau de l'enseignement ou rabais. Les revendications estudiantines dégénèrent en vandalisme, confiscation des biens privés, destruction des biens communs, perte en vie humaines, etc. ces paradoxes pour effet sociale les dysfonctionnements des institutions. En religion ceux qui chantent les seigneurs sont en mêmes temps complices au malheur ou leurs frères et sœurs sont tenues.

### **3.2. Les recours à la violence**

La crise morale qu'entraîne le chômage pousse plus d'un congolais et Kinois à recourir à la violence celle-ci devient son moyen de prédilection. Sa seule façon d'être à travers laquelle il pense compte exister cette violence est biface : elle peut être physique on peut revêtir d'autres formes moins visibles par le langage en occurrence.

Pour les congolais et Kinois, mais tout avantage social ne s'obtenant que par bravoure, par le déploiement de la force physique qui doit porter sur celle de la personne qui est en compétition d'intérêt avec soi.

La violence est devenue le mode favorable de la satisfaction des besoins. Les phénomènes "kuluna" tranchants méchant, mal à l'aise, sokolamatacoïn, que Molièreélevision ne cesse diffuser, montre à suffisance combien le Congo et Kinshasa est devenue une société de haute tension, toutes les occasions sont maintenant bonnes pour verser le sang humain. La vie humaine n'est plus sacrée, n'a plus de valeur.

A la Tshiangutout comme à la Funa, "mutatis mutandi" (les mêmes causes produisent les mêmes effets), « les Kuluneurs » font la loi.

L'autre forme de la violence, c'est la violence langagière (munokomabé). Le langage est la plus haute d'une faculté inhérente à la condition de l'homme sur la violence langagière fausse le regard de l'homme sur la totalité du réel et éventuellement de nature ses jugement et ses actions. Violer une personne par le langage c'est l'atteindre en lui-même puisque c'est toucher à cet ensemble de représentation par les bris desquels il s'atteint en lui-même et s'approprie sa vie.

Ici il faut souligner que les média congolais passent souvent ou parfois plusieurs violences langagières au point qu'on se demande la télévision au Congo pourquoi toute travers les théâtres, et d'autres espaces il n'y a que violence langagière. Parfois certains termes à caractères injurieux, humiliant passe par le théâtre, l'émission, ceci montre que la violence verbale comme physique sont visualisés et prend valeur d'exemple, digne d'imitation dans la société congolaise et Kinois.

Nous comptons achever cette section sur les conséquences sociales de la crise morale en disant que cette dernière entraîne un dysfonctionnement des institutions familiales, éducatives, etc. amène par conséquent à la violence comme cristallisation de crise.

## **CHAPITRE IV POPULATION D'ENQUETE ET RESULTATS ENREGISTRES**

Notre quatrième chapitre porte sur la population d'enquête et les résultats enregistrés, ensuite nous parlerons de la confrontation des résultats ou appréciation critique.

### **SECTION 1 : POPULATION D'ENQUETE**

Cette étude a comme objet principal chômage et crise morale dans la ville de Kinshasa. Le but est de faire savoir à nos lecteurs comment le chômage entraîne la crise morale à Kinshasa en général et la Commune de Mont-Ngafula en particulier, car celle-ci constitue notre champ d'investigation et notre univers d'étude.

Comme nous ne pouvons pas interroger tout le monde à cause du temps et des moyens, nous avons recouru à la technique d'échantillonnage occasionnel, laquelle nous a permis de sélectionner la population de cette Commune du fait qu'est impossible d'interroger tous les habitants de cette contrée.

En cela, les données récoltées lors de notre enquête sont représentées sous forme de tableau suivi de commentaire, pour une bonne compréhension des informations contenues.

### **1.1. DE L'ECHANTILLON**

L'échantillon est une technique qui consiste à choisir un nombre d'individu enfin de représenter l'ensemble de la population. Concernant notre enquête, nous avons un échantillon de 50 personnes dont 30 hommes et 20 femmes de cette Commune, enfin de donner ou représenter caque élément

## **SECTION 2. RESULTATS ENREGISTRE**

Ici, nous allons présenter les résultats enregistrés lors de notre enquête sur le terrain, pour commenter, nous allons parler de l'identification des enquêtés, ensuite des données d'opinions recueillies.

### **2.1. IDENTIFICATION DES ENQUETES**

L'identification des enquêtés est en quelque sorte le fait d'identifier les enquêtés, c'est-à-dire déterminer la nature ou établir l'identité des enquêtés.

Tableau 1. Répartition des enquêtés selon leur sexe

Sexe	Fréquence	Pourcentage
Masculin	30	60
Féminin	20	40
Total	50	100

Source : nos enquêtés

D'après le tableau ci-dessus, 60% des enquêtés sont les sexe masculin et 40% des enquêtés sont de sexes féminins.

Tableau 2 répartition des enquêtés selon leur âge

Tranche d'âge	Fréquence	%
18-22	08	16
23-27	06	12
28-32	10	20
33-37	16	32
38 et plus	10	20
Total	50	100

Source : nos enquêtés

Le tableau ci-haut, nous montre que sur 50 enquêtés représentés 16% sont d'âge de 18-22ans, 12% sont entre 23-27ans, 20% sont sur la tranche de 28-32 ans, 32% sont de 33- 37 et 20% sont de 38 et plus.

Tableau 3 répartition des enquêtés selon leur état-civil

Etat-civil	Fréquence	%
Célibataire	18	56
Marié	9	18
Divorcé	12	24
Veuf(ves)	11	22
Total	50	100

Source : nos enquêtés

Le tableau ci-haut, nous montre sur 50 enquêtés 56% sont de célibataires, 24 sont des divorcé, 22% sont des mariés et 18% sont des veufs'ves).

Tableau 4 répartition des enquêtés selon leur niveau d'étude

Niveau d'étude	Fréquence	%
Secondaire	14	28
Supérieur	27	54
Université	9	18
Total	50	100

Source :nos enquêtés

Ce tableau nous fait voir que 54% des enquêtés sont de niveau supérieurs, 28% ont fait des études secondaires, et 18 sont des universitaires.

Tableau 5 répartition des enquêtés selon leur religion

Religion	Fréquence	%
Catholique	12	24
Kimbanguiste	18	36
Protestante	10	20
Réveil	10	20
Total	50	100

Source : nos enquêtés

Il ressort de ce tableau que 36% des enquêtés sont Kimbanguistes, 24% des enquêtés sont des catholiques, 20% des enquêtés sont des églises de réveil et le 20% sont des protestantes.

### 2.3. QUESTION D'OPINION

Dans cette partie, nous allons présenter et analyser les données récoltées par nos enquêtés en rapport avec notre travail, en cela nous allons commenter de la situation professionnelle.

Tableau 6 répartition des enquêtés selon leur situation professionnelle

Situation professionnelle	Fréquence	%
Fonctionnaire de l'Etat	25	50
Agent d'entreprise	5	10
Compte personnel	18	36
Sans opinion	2	4
Total	50	100

Source : nos enquêtés

Il ressort de ce tableau que 25 enquêtés soit 50% de nos enquêtés sont des fonctionnaires de l'Etat, 18 enquêtés soit 36% sont compte personnel, 10% des enquêtés sont des agents d'entreprises et 4% n'ont pas d'opinion.

Tableau 7 répartition des enquêtés face à leur besoins

Opinion	Nombre d'enquêtés	%
Oui	10	20
Non	40	80
Total	50	100

Source : nos enquêtés

Le tableau ci-haut, nous montre que sur 50 enquêtés soit 80% ne sont pas satisfait de leurs besoins et 10 enquêtés soit 20% des enquêtés sont satisfait de leur besoin par rapport à leur besoin.

Tableau 8 répartition des enquêtés selon les conséquences significatives

Conséquences	Nombre d'enquêtés	%
Difficultés financières	10	20
Vagabondage et criminalité	4	8
Oisiveté	5	10
Banditisme et prostitution	29	58
Sans opinion	2	4
Total	50	100

Source : nos enquêtés

Il ressort de ce tableau que 58% des enquêtés disent que le banditisme et prostitution constitue une des conséquences, 20% des enquêtés pensent que les difficultés financières sont les conséquences significatives de chômage et crise, 10% des enquêtés estiment au l'oisiveté, 8% affirment que le vagabondage et criminalité sont aussi une conséquence et 4% s'abstiennent.

Tableau 9 opinion des enquêtés selon les manifestations du chômage dans le Quartier

Proposition	Nombre d'enquêtés	%
Diminution de l'autorité parentale	20	40
Travail des enfants	10	20
Prostitution et banditisme	9	18
Famille dissociée	8	16
Sons opinion	3	6
Total	50	100

Source : nos enquêtés

Ce tableau explique que 40% des enquêtés disent que les manifestations du chômage dans leur Quartier diminuent l'autorité parentale, 20% des enquêtés

pensent à la prostitution et au banditisme, 14% pensent que le travail des enfants, 6% pensent aux familles dissociées et 4% des enquêtés ne confirme rien.

Tableau 10 solution préconisée par nos enquêtés pour sortir du chômage et de la crise morale

Proposition	Nombre d'enquêtés	%
Création d'emploi par l'Etat et le particulier	29	58
Mise en retraite des fonctionnaires et prise en charge	10	20
Promouvoir les emplois de jeunes	8	16
Sans opinions	3	6
Total	50	100

Source : nos enquêtés

Il ressort de ce tableau que 29 enquêtés soit 58% proposent qu'il y est de créations des emplois par l'Etat et les particuliers, 10% des enquêtés préfèrent la mise en à la retraite des fonctionnaires et leurs prise en charge, 16% des enquêtés proposent de promouvoir les emplois des jeunes et 6% des enquêtés sont sans opinions.

Tableau 11 opinion des enquêtés sur la réduction du chômage seule peut résoudre tous les problèmes familiaux

Opinion	Nombre d'enquêtés	%
Oui	38	76
Non	10	20
Sans opinion	2	4
Total	50	100

Source : nos enquêtés

Ce tableau nous explique que 76% des enquêtés pensent que la réduction du chômage seule peut résoudre tous les problèmes familiaux, 20% des enquêtés disent que les contraires ne n'est pas la réduction du chômage seule peut résoudre tous les problèmes familiaux et 4% n'ont pas d'opinion.

Tableau 12 opinion des enquêtés pour améliorer de vie familiale

Proposition	Nombre d'enquêtés	%
Réguler les média	29	58
Règlement l'ouverture et fermeture de débit de boissons	10	20
Réguler la présence des enfants mineurs dans la rue	7	14
Sans opinion	4	8
Total	50	100

Source : nos enquêtés

Il ressort de ce tableau de dire que 58% des enquêtés proposent de réguler les médias, 20% des enquêtés disent de réglementer l'ouverture et fermeture des débits de boissons et y interdire l'accès aux mineurs, 14% des enquêtés proposent de réguler la présence des enfants mineurs dans la rue et 8% n'ont pas d'opinion.

Tableau 13 types d'emplois souhaite et/ou préférés par nos enquêtés

Types d'emplois	Nombre d'enquêtés	%
Administrateur dans une entreprise	4	8
Fonction publique	3	6
Infirmière	2	4
Gestionnaire des ressources humaines dans la société	4	8
Avocat	1	2
Journaliste	2	4
Bureaucrate	6	12
Secrétaire	4	8
Agriculteur	3	6
Enseignant	2	4
Médecin	4	8
Tous travaux	11	22



Sans opinions	4	8
Total	50	100

Source : nos enquêtés

Ce tableau explique que 22% des enquêtés sont pour tous emplois correspondant à leur formation d'étude, 20 enquêtés 42% des enquêtés repartir d'administration d'une entreprise, gestionnaire des ressources humaines dans la société, secrétaire d'un bureau, médecin d'un hôpital public et sans emploi soit 12% repartir et 2 groupes de 3 sortes 62 cherchent de travailler dans la fonction publique soit 12% repartir en 3 groupe de 2 soit 4% voudriez dans un hôpital comme infirmier dans le médias comme enseignant 2% préfère se lancer dans la justice.

### **SECTION 3 : CONFRONTATION DE RESULTATS SUR LE TERRAIN**

Après le dépouillement du question, nous avons constaté ce qui suit :

Sur la question de identité 30 enquêtes soit 60% était composés des hommes le plus élevé d'hommes s'explique par au chômage et crise morale à Mont-Ngafula.

A la question d'âge des enquêtes 16 soit 32% ont l'intervalle de 33 à 37 ans s'explique par rapport au revenu de leurs enfants. Du faite que leurs parents n'ont pas d'emploi les enfants eux-mêmes deviennent responsables.

En ce qui concerne l'Etat civil de nos sujet, la plupart sont de célibataire 27 soit 54% le taux élevé des célibataires en chômage est le fait que ceux-ci ont considérés dans la société comme irresponsables, incapables d'assurer une responsabilité, d'autre part du fait qu'ils ont lagés et nourris par les parents, c'est dernier n'ont aucune charge à leur disposition.

Au sujet du niveau d'études 27 soit 54% à le niveau d'études secondaires, le pourcentage du niveau d'étude secondaire s'explique le plus élevé par rapport à celui du niveau Universitaire et s'explique que les diplôme d'Etat sont

considéré comme des personnes ayant une connaissance basse et sont incapables d'assumer les postes de commandement et de lourdes responsabilités. C'est ainsi qu'ils sont utilisés comme journaliers dans les entreprises.

A la question d'enquête selon leur religion 18 soit 36% sont des chrétiens catholiques, les chrétiens catholiques sont par rapport à ceux des autres religions, telque Kimbanguiste, Protestante et réveil.

A la question des enquêtes selon la situation professionnelle 25 soit 30% sont des fonctionnaires de l'Etat

Cela explique que malgré Qu'ils sont fonctionnaires leur revenu ne répond pas aux besoins familial, les conditions de vie ne pas améliorer dans la vie sociale.

En ce qui leur besoins 40 enquêtes soit 80% les besoins ne sont pas satisfait, cela est explique par les manifestations de cette commune qui détruit les normes de la société.

A la question des enquêtes selon les manifestations significative 29 soit 58% ont expliqué du fait que leur parents n'ont pas d'emploi il ya plusieurs manifestation telquele banditisme et la prostitution, les parents n'ont de l'autorité sur eux dans la mesure eu ils travaillent pas, ils ont perdu leur autorité parentale.

Par rapport aux manifestations du chômage dans leur quartier 29 soit 58% des enquêtes pensent que dans cette commune la plupart des parents n'ont pas d'emploi cela créer de manifestation telque la diminution de l'autorité parentale entre parents et leur enfants.

Les solutions proposées par les uns et les autres dépendent de leurs aspirations mais nous ne pouvons jamais oublier que chacun mangera à la sueur de son front l'adage « aide toi et le seigneur et t'aidera » ne doit pas être hormis. L'Etat doit assurer la survie de son peuple en lui donnant un emploi décent et améliorer les conditions de travail.

## CONCLUSION

Tout au long de ce travail, nous avons longuement discuté du « chômage et de la crise morale à Kinshasa » enquête menée dans la commune de Mont-Ngafula.

Le choix de sujet se justifie par le souci de connaître en profondeur les tenants et les aboutissants du chômage comme crise majeure des morales dans la commune de Mont-Ngafula.

A titre d'hypothèse nous avons pensé que la création des emplois serait l'une des grandes solutions à la morale en cours à Kinshasa et en particulier dans la commune de Mont-Ngafula en terme de perspective afin de combattre les causes et les conséquences du chômage et crise morale, il serait souhaitable qu'une nouvelle politique d'emploi soit mise en place par le pouvoir public. Il s'agirait d'exemple l'assainissement des agents par la retraite d'une part et le développement de l'économie sociale fondée sur l'engagement des personnes eux-mêmes, d'autre part.

Pour récolter, analyser et interpréter les données, nous avons recouru à la méthode dialectique tout en recherchant les conflits, l'unité du réel, les tensions, les oppositions les conflits, le lutte, les contraintes et les contradictoires au sein de la société. Comme une méthode suppose aussi le concours, des techniques nous avons utilisées, la documentaire, l'échantillon, l'observation, de la présentation et les questionnaires. Cet échantillonnage était probalistic de 50 sujets tout ayant l'espoir que tout aurons la chance de figurer.

En effet, comme nous l'avons souligné dans ce travail que la colonisation, langue transition, Zaïrianisation et le troisième République sont à la base de l'augmentation du chômage dans la ville de Kinshasa et par la dégradation des structures de vie sociale.

Ce pendant, il ressort de nos investigations que la crise économique et la rareté des investisseurs sont observable à Kinshasa. Notons que la manque d'une politique d'emploi au sens de convention de l'OIT en République Démocratique du Congo, et les modalités de la mobilisation de ressources ou fond de l'emploi doivent être corriger.

Enfin l'Etat Congolais doit assurer la survie de son peuple en lui offrant des emplois décents et améliorer les conditions de travailleurs.

Pour terminer, nous ne prétendons pas avoir tout abordé dans ce travail nous pensons que certains aspects non traités peut faire de prochaine réflexion.